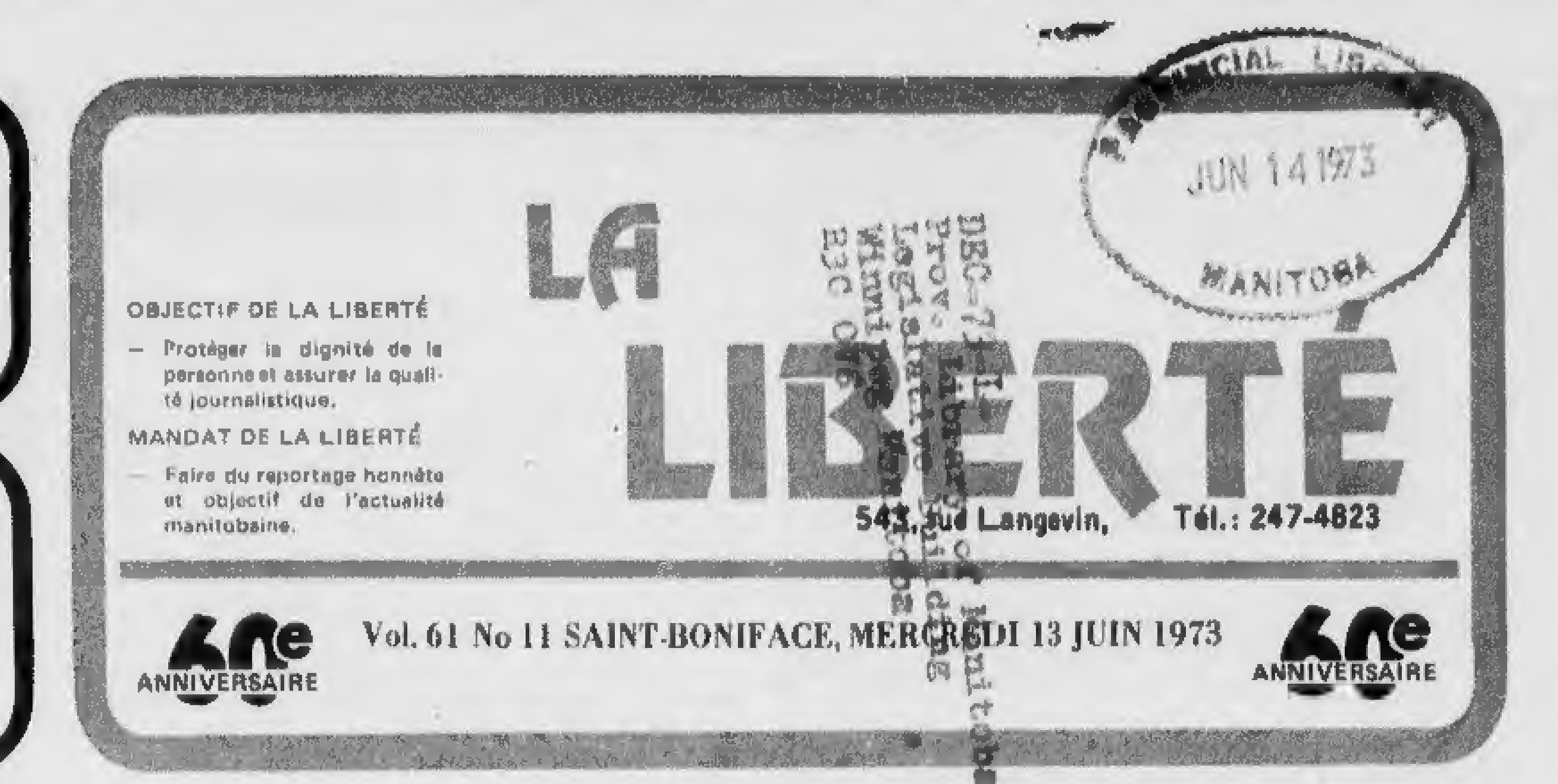


OBJECTIF DE LA LIBERTÉ
— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTÉ
— Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

543, rue Langevin, Tél.: 247-4823

60e ANNIVERSAIRE Vol. 61 No 11 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 13 JUIN 1973 60e ANNIVERSAIRE

Le Canada: pensons-y!

(Montréal, juin 1973) - Les multiples activités culturelles et sociales qui marqueront cette année la Semaine du Canada, du 25 juin au 1er juillet, permettront à tous les Canadiens de méditer quelques instants sur l'avenir de leur pays, d'évaluer les nombreux avantages que le Canada offre à ses ressortissants et surtout de trouver des moyens de venir en aide aux moins fortunés.

Le thème de la Semaine: "Le Canada, Pensons-y!". Cet événement est sous la présidence d'honneur du Premier ministre du Canada, des dix Premiers ministres provinciaux et des Commissaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le Comité Canada, formé de citoyens et de représentants des milieux économiques, scientifiques et culturels, est responsable de l'organisation de la Semaine du Canada.

L'objectif de cette manifestation: accroître la fierté nationale, faire ressortir les avantages de l'unité nationale et faciliter le dialogue et la bonne entente entre tous les Canadiens. Tous les citoyens sont appelés à organiser des activités ou à y participer durant la Semaine.

M. Pierre Jérôme, président national de la Semaine du Canada, a signalé que tous les maires des municipalités du pays avaient été invités à organiser des manifestations locales et à faire une proclamation officielle dans chaque ville ou village. "Nous comptons grandement sur le concours des autorités municipales pour que la Semaine du Canada atteigne toutes les couches de la société," a-t-il dit.

Ainsi plusieurs événements sont prévus dans les villes, villages et régions rurales à travers le pays: défilés, concerts, expositions artisanales ou culturelles, échanges culturels entre étudiants, visites inter-provinciales, activités pour les personnes de l'Age d'Or ainsi que plusieurs autres manifestations. Les organisateurs de la Semaine du Canada ont signalé qu'il y aurait des activités pour tout le monde.

Le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau a dit dans un message: "La Semaine du Canada doit être pour nous une occasion de prendre davantage conscience de ce que nous sommes et de nous remettre en question sans complaisance ni crainte, afin de mieux nous affirmer. C'est l'occasion de nous rappeler encore une fois l'idéal qui guide notre pays vers son plein épanouissement."



Sur cette photo l'on voit de gauche à droite; les Ballerines, Mme Cantin et Mme Rachel Gautron offrant au nom du Comité Culturel, des félicitations et remerciements à Mme Cantin.

Cinq années de ballet à St-Pierre

Samedi soir le 26 mai les élèves de Ballet de Mme Grand-Pierre donnaient un spectacle à la Galerie d'Art de Winnipeg. Parmi ses nombreux élèves l'on remarquait quatre jeunes filles de St-Pierre qui exécutèrent une danse. L'une d'elles, Danielle Carrière, joua en plus trois autres rôles dans les danses suivantes: "La Belle et la Bête", "Le Menuet" et "La Romantique".

Depuis septembre 1968 des leçons de Ballet se donnent à chaque semaine à St-Pierre.

Le Comité Culturel de St-Pierre a tenu à remercier Mme Ingrid Cantin pour avoir collaboré à la vie culturelle de la communauté en y introduisant le Ballet et en l'organisant durant ces cinq dernières années.



En arrière, de gauche à droite: Lise Mulaire, Danielle Carrière, Ginette Goulet; en avant Jacqueline Cantin.

Atelier de signalisation routière

Pour la première fois au Canada, des psychologues, des ophtalmologues et des artistes graphiques rencontraient des ingénieurs de la circulation pour étudier le développement de dispositifs de signalisation.

L'atelier de signalisation routière, organisé par la Commission canadienne de la signalisation routière, réunissait ces spécialistes à Winnipeg les 29 et 30 mai, afin de considérer quelle contribution les non-ingénieurs pouvaient apporter à une meilleure signalisation routière.

Bien que la tendance soit vers un système international de signalisation, à savoir l'usage d'un symbole de préférence à des mots, il y a encore beaucoup d'ambiguïtés sur certains panneaux. Ainsi, au Canada les panneaux de signalisation ne sont pas nécessairement les mêmes à travers toutes les provinces. Bien que depuis 1960, les 10 provinces aient accepté presque toutes les recommandations de la Commission canadienne de la signalisation routière, seulement une province – le Manitoba – est obligée d'accepter les recommandations de la Commission, stipulation de sa Loi des routes.

La Commission est une division de l'Association des Routes et Transports du Canada, et est composée surtout d'ingénieurs de la circulation et de fonctionnaires des ministères des transports. Son travail consiste en une révision et mise à jour des dispositifs de signalisation. La Commission appuie actuellement environ 30 projets, variant d'une étude sur la philosophie des panneaux, à un nouveau système de feux de circulations pour personnes daltoniennes.

GÉNIES EN HERBE: SÉRIE NATIONALE

Dans le cadre de ses émissions estivales, CBWFT vous présentera, tous les jeudis à 18h00 à compter du 14 juin, la série nationale de GENIES EN HERBE.

Déjà familiers avec cette émission pour en avoir vu la série manitobaine l'hiver dernier, les téléspectateurs du Canal 3, auront l'occasion, cette fois-ci, de voir évoluer des équipes d'écoles secondaires venant de tous les coins du pays. La série a été réalisée à Ottawa au cours des vacances de Pâques et le Manitoba y était représenté par l'équipe du Collège de Saint-Boniface, gagnante de la série manitobaine. Cette équipe était composée de Roger Bilodeau, Gérard Habeck, Raymond Paquin et François Souchay.

La série nationale comporte 13 émissions et huit équipes y participent: Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Matane et Moncton. Les équipes forment deux divisions de 4 équipes chacune – Est et Ouest. Chaque équipe est garantie de participer à deux matchs, le premier contre une équipe de la même division, le deuxième contre une équipe de l'autre division. A la fin des huit premiers matchs, l'équipe qui aura récolté le moins de points parmi les équipes de sa propre division sera éliminée. Il restera alors six équipes et la course vers la finale se continuera en raison d'une simple élimination après chaque rencontre.

Sans toutefois révéler les résultats des rencontres, les membres de l'équipe du Collège se disent très heureux de leur séjour dans la capitale fédérale et de leur participation à la série. Ils ajoutent que la série est des plus intéressantes et invitent tous et chacun à suivre GENIES EN HERBE le jeudi à 18h00 à l'antenne de CBWFT, Canal 3.



brasse et cuit...

par Hubert Pantel

Selon M. Doris Lussier (interprète du personnage du père Gédéon, dans la série "La Famille Plouffe"), il y a des fonctionnaires vraiment "caves" à Radio-Canada. M. Lussier faisait référence aux enregistrements de La Famille Plouffe, qui ont été détruits, semble-t-il, à cause du coût très élevé de conserver ces émissions. Une des émissions les plus populaires de Radio-Canada entre les années 1950 et 1959, la série La Famille Plouffe représentait aussi les premiers pas de la télévision canadienne. Selon le producteur de ces émissions, M. Roger Lemelin, "ces émissions appartenaient aux archives de l'histoire de la télévision canadienne". M. Lemelin ne fut pas consulté dans la décision de détruire les enregistrements...

Le comité diocésain de Développement et Paix nous informe que toutes les personnes qui ont contribué $1.00 ou plus au Carême de Partage 1973, recevront leur reçu directement de l'Office national de Développement et Paix, à Montréal.

Après la pluie le beau temps, et après une journée de travail, peut-être une visite au Musée de Saint-Boniface serait un repos bien mérité. En effet, à compter du 1er juin et jusqu'au congé de septembre, le Musée sera ouvert tous les jours, sauf le samedi. Les heures de semaine seront de 10h00 à 17h00, et de 19h00 à 21h00; le dimanche, de 13h00 à 18h00.

Saviez-vous que... au mois d'avril, 1973, il y a eu 694 feux de forêts au Canada, avec un total de 10,000 acres de dévastées? Par contre, en avril 1972, il y eut seulement 103 feux, touchant 1,000 acres de forêt...

Air Canada a transporté, en 1972, un total de 8,359,000 passagers, ce qui représente une augmentation (malgré les grèves) sur les 7,436,000 transportés en 1971. D'autre part, on signale qu'à la fin de l'année 1972, Air Canada avait une flotte d'exploitation comprenant 106 appareils: trois Boeing 747, 38 DC-8, 47 DC-9, et 18 Viscount.

"L'année 1972 a été une année de transition pour notre bibliothèque", peut-on lire dans le rapport annuel de la Bibliothèque publique de Saint-Boniface. Le rapport révèle une diminution dans le nombre de livres prêtés, diminution due non pas à l'abandon de la lecture nécessairement, mais probablement "à l'usage gratuit pour tous les résidents de Winnipeg de toutes les bibliothèques de la ville". Même avec une diminution du nombre de livres prêtés, il y a eu accentuation sur l'usage de la bibliothèque comme centre d'information et de recherche. Encore déplore-t-on le fait d'être dépourvu de la documentation audio-visuelle. Le rayonnement de la Bibliothèque demeure considérable, la Bibliothèque du Parc Provencher signalant qu'en 1972 il y eut 230 inscriptions de lecteurs qui n'appartenaient pas à la communauté de Saint-Boniface.

Le Bureau des passeports du Ministère des affaires extérieures prévoit que 540,000 Canadiens soumettront des demandes de passeports pour voyager à l'étranger cette année. Les demandes écrites et envoyées à Ottawa peuvent prendre beaucoup de temps, surtout s'il y a erreurs, et que l'on doive vous renvoyer votre formulaire. Il y a six bureaux régionaux de passeports, dont un à Winnipeg, qui acceptent les demandes soumises en personne, et en disposent en quelques jours.

Innovations canadiennes dans la liturgie du mariage

Le "Rituel du mariage en usage au Canada français" que vient de publier l'Office national de Liturgie, organisme de l'épiscopat canadien, autorise deux nouveaux rites pour la célébration du mariage chrétien.

En effet, après la reconnaissance de l'engagement des époux par le président de l'assemblée, celui-ci "pourra" inviter toutes les personnes présentes à féliciter immédiatement les époux et à leur offrir des voeux. Il s'agit d'une démarche s'inspirant du désir d'intégrer vie et liturgie; elle est destinée à rendre plus fraternel le climat de la célébration eucharistique.

L'autre autorisation touche le rite de communion des nouveaux époux. "Si les époux ont choisi de boire à la coupe", précise le rituel (no 121), il n'est pas interdit que l'ensemble du rite de communion s'organise ainsi: le prêtre offre un morceau de pain eucharistique à l'un ou à l'autre, qui le partage avec son conjoint; puis il présente la coupe à l'un ou à l'autre qui l'offre à son conjoint avant d'y boire soi-même".

On signale aussi que la prière universelle et la bénédiction nuptiale "peuvent" précéder la reconnaissance de l'engagement par le prêtre, soit à l'intérieur de la liturgie du mariage proprement dit.

Un choix de lectures non bibliques est aussi autorisé; deux auteurs canadiens et deux non canadiens se partagent les honneurs. Quelques textes de Jean-Paul AUDET et de Robert CHOQUETTE seront proposés à la réflexion de l'assemblée. On pourra lire aussi des extraits du PETIT PRINCE, d'Antoine de Saint-Euxpéry, et du PROPHETE, de Khalil Gibran.

Ces nouveautés – et d'autres mineures – ont reçu l'approbation officielle de la Commission épiscopale de liturgie dont Mgr Maurice BAUDOUX, archevêque de Saint-Boniface est président et Mgr Albertus MARTIN, évêque de Nicolet, ainsi que Mgr Charles-Henri LEVESQUE, évêque de La Pocatière sont membres.

La Commission épiscopale a accepté et recommandé la publication, COMME TEXTE D'ETAPE, de ce Rituel du mariage en usage au Canada français "en vue de sa mise au point et de sa confirmation par la Congrégation du Culte divin".

C'est ainsi que l'Office national a voulu rassembler, de façon ordonnée et facilement utilisable, dans un numéro spécial du BULLETIN NATIONAL DE LITURGIE tous les matériaux déjà existants pour la célébration du mariage suivant le rituel canadien en usage dans les diocèses de langue française.

France-Canada reçoit

FRANCE-CANADA RECOIT 72 Cultivateurs et professionnels français du 18 au 23 juin.

C'est sous l'égide des Voyages-échanges que FRANCE-CANADA accueille ce groupe de voyageurs.

Nous aimerions voir le plus grand nombre possible de Franco-Manitobains profiter de ces rencontres, lier des liens d'amitié, en participant aux rencontres qui auront lieu à :

LA BROQUERIE

18 juin, souper-rencontre à 19h (7h p.m.) à l'aréna; nous ferons l'honneur de participer à cette grande soirée: Monsieur Desjardins, Ministre, représentant le Gouvernement et Monsieur Ollivier, consul de France.

STE-AGATHE

19 juin, 12h, dîner à l'hôtel, invitation spéciale aux gens de St-Pierre, Otterburne, St-Jean-Baptiste, Aubigny, et bien entendu, Ste-Agathe. Inscriptions chez M. Gérardin, Ste-Agathe.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

19 juin, mardi, banquet à 18h (6h p.m.), habitants de Haywood, St-Claude et Somerset venez en grand nombre pour discuter avec nos amis. Inscriptions chez M. André Comte, tél.: 248-2001.

ST-LAZARE

Mercredi, 20 juin, à 12h, Messieurs Fouillard et A. Guénette nous reçoivent, communiquer avec A. Guénette, tél.: 683-2390.

FRANCE-CANADA organise en 1974, un voyage-rencontres, durée trois semaines, en France, départ le 1er juillet.

Pour tous renseignements s'adresser à Fernand PARENTY, 55 Golden Willow Crescent, St-Vital, tél.: 256-1411.

La fête franco-manitobaine les 23 et 24 juin

La "St-Jean-Baptiste", fête annuelle des Canadiens français, sera célébrée de nouveau cette année à La Broquerie, les 23 et 24 juin prochain. Cette fête a été célébrée à La Broquerie depuis 1897 et, cette année, elle promet d'attirer des gens d'un peu partout dans la province.

La Société St-Jean-Baptiste, la Société Franco-Manitobaine et Festival Manitoba travaillent ensemble pour faire de cette fête la plus grande expression publique de la vie francophone au Manitoba.

Parmi les activités planifiées, nous pouvons relever entre autres:

- concours de "tir aux vaches"
- tournois de baseball
- cuisine canadienne
- concours de "tir au câble"
- concours de gigue et violoneux
- tournoi de fer à cheval
- exposition d'art et artisanat franco-manitobain
- boîtes à chansons sans interruption
- musique, chant et danse avec artistes franco-manitobains
- garderie d'enfants
- activités continuelles pour enfants (jeux, cinéma, tournées en "rack à foin", mini-ferme, etc.)
- centre d'accueil pour personnes d'âge d'or
- danse en plein air
- feu d'artifice
- feu de la St-Jean
- concours de Mlle Manitoba français
- Le Petit Canot
- carrousel pour enfants
- kiosques
- défilé de la St-Jean

La Broquerie étant le seul endroit au Manitoba où se célèbre encore la St-Jean-Baptiste, la Société Franco-Manitobaine se plaît à lancer une invitation à tous les Franco-Manitobains de se rendre à La Broquerie les 23 et 24 juin prochain.

PROGRAMME D'ÉTUDES DE LANGUE FRANCAISE

En septembre 1973, le Grant MacEwan Community College à Edmonton commence son nouveau programme pour l'enseignement de la langue française. Ce programme s'adressera foncièrement aux étudiants qui veulent apprendre couramment le français dans tous ces aspects – français parlé, français écrit. En plus, il comportera l'étude des éléments de la culture et de la littérature canadienne-française.

La structure du programme diffère de celle d'autres institutions en ceci: il durera trente semaines avec vingt heures d'enseignement par semaine (quatre heures par jour). En outre, le but en est d'appuyer sur l'étude de la langue et de la langue seule en visant vers le bilinguisme qui est nécessaire pour certains métiers qui l'exigent. En faisant les cours en-bloc, le collège espère pouvoir faire disponible ce programme aux employés qui peuvent s'arranger avec leur employeur pour y assister.

Ceux qui veulent d'autres renseignements concernant ce programme, des bourses, études nécessaires du préalable et les procédés d'inscription doivent faire des enquêtes à :

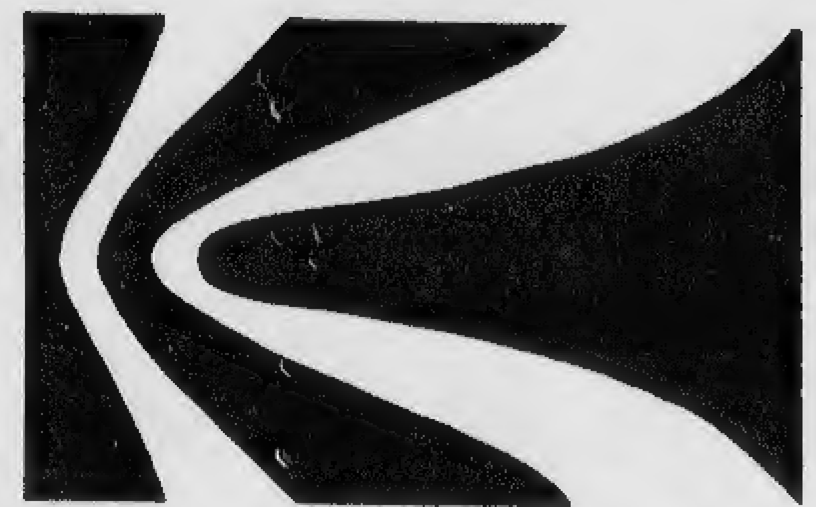
Admissions Officer
Grant MacEwan Community College
10046 – 101A Avenue
Edmonton, Alberta
Tél.: 425-8810

Un départ



DEPART – M. SERGE PRECA

Suite à la fin de son terme et une promotion, M. Serge Préca, Attaché culturel de France pour les provinces de l'ouest canadien, quittait Winnipeg pour rentrer en France, le 6 juin dernier. M. Préca a fait un immense travail pour promouvoir la culture française, en collaboration avec le gouvernement provincial et les divers organismes et groupes, tant anglophones que francophones. M. Préca s'est dit "enchanté" de son séjour au Canada et plus particulièrement dans notre province, où il s'est fait de nombreux amis.



L'HISTOIRE VRAIE D'UNE IDÉE FOLLE

Il était une fois un Français un peu fou qui s'appelait Monsieur de Sivrac. En 1790, un an après la Révolution, il déambulait dans les rues agitées de Paris, à califourchon sur un cheval de bois, auquel il avait, le pauvre malheureux, attaché des roues, une derrière l'autre. Il faisait rouler son engin en s'aidant de ses pieds. Les gens le disaient malade. Il avait tout de même inventé l'ancêtre de notre bicyclette : le célérifère, qui veut dire : qui va vite.

Puis, en 1816, un nommé Drais de Sauerbon reprit l'idée en rendant la roue avant mobile et supprima la silhouette chevaline du véhicule : ce fut la draisienne. Il fallait encore s'aider de ses pieds pour la faire avancer.

Ce n'est qu'en 1863 qu'apparut le vélocipède, construit par deux Français : Michaud et Lallemant. On appela d'abord celui qui utilisait ce véhicule un vélocipède, c'est-à-dire qui "a les pieds rapides". Puis on désigna ainsi le véhicule lui-même. Les inventeurs avaient placé sur la roue avant 2 manivelles de meule à aiguiser, plus un morceau de fer qui frottait sur la roue arrière et qui ralentissait l'engin. Ils avaient inventé en somme les pédales et le frein. On put dorénavant circuler les pieds soulevés du sol, en équilibre. Il fallut dès lors apprendre à garder l'équilibre. Tout le monde sait que ce n'est pas facile, au début. J'ai moi-même le souvenir de douloureuses chutes, pendant mon apprentissage du "vélo", enfin passons...

La mode, vers 1869-1870 (c'était l'exposition universelle de Paris), s'empara vite de cet extraordinaire véhicule. Ce fut le bicycle. Ah, le voilà le mot connu. Mais la roue avant du bicycle d'alors est énorme, la roue arrière toute petite. Le poids du cycliste est concentré sur la roue avant, car la selle est fixée tout en haut de la roue géante.

Un nommé Victor Renard construisit même un bicycle en 1878 pour lequel il fallait une échelle afin de se jucher tant bien que mal sur la selle. On devait avoir le vertige et, en cas de chute, c'était l'hôpital. Et, bien sûr, les piétons étaient affolés. "Quel est donc ce fou perché sur sa roue ridicule, qui s'amène, pédalant à toute vitesse, risquant tous les dangers? Ah vraiment le progrès!" soupirèrent alors parisiens, Londoniens et Américains, car la fièvre du sport cycliste eut vite fait d'envahir toutes les sociétés. Des femmes demandent le divorce en évoquant la folie de maris cyclistes. Pensez un peu! Qu'à cela ne tienne ; on n'arrête pas le progrès.

On se mit à inventer ; le monocycle à une roue, qui ne fit pas long feu ; le quadricycle avec ses quatre roues qui donna l'idée à trois inventeurs : Dion, Trépardoux et Bouton, de fixer une machine à vapeur à la place des pédales comme moyen de faire tourner les roues. Ce fut... l'ancêtre de l'automobile. Eh oui.

Mais le progrès continuait. D'autres Français en vinrent à modifier et équilibrer le véhicule ; les roues furent égales, le poids réduit. On perfectionna le tout : les freins, la chaîne qui relia les pédales centrales à la roue arrière motrice, ce qui rendit le véhicule bien plus stable. Un Anglais, John Dunlop, inventa le pneu gonflable.

Le bicycle disparut et sa petite-fille, plus légère, plus petite, plus alerte, fut baptisée, naturellement, la bicyclette. Voilà pourquoi il est anachronique et faux de parler de bicycle de nos jours.

Le satellite ANIK pour CBWFT

La date d'utilisation du service complet du satellite Anik par CBWFT Winnipeg est fixée au mois de juillet 1973. Cette entrée en service complet signifiera la diffusion en direct de journées complètes d'émissions à compter de 9h00 le matin. Les avantages pour le téléspectateur de cette diffusion en direct sont nombreux. Tout d'abord, du point de vue information, cela veut dire que les émissions diffusées à CBWFT seront à date et non plus à un, deux ou même sept jours de délai. Pour les enfants, chose qu'on nous demande depuis longtemps, il y aura des émissions dans l'avant-midi, et pour les dames, il y aura des longs métrages tous les après-midi. Enfin, pour les amateurs de sport, l'utilisation du satellite veut dire que tous les évènements sportifs seront présentés en direct.

Voilà pour l'horaire général de CBWFT à compter de juillet. Une brochure contenant l'horaire complet pour l'été sera distribuée à la fin de juin. Pendant ce mois de juin, cependant, CBWFT utilisera partiellement le satellite. Ceci entraînera quelques changements à notre antenne dont voici les plus importants:

L'ouverture de la station aura lieu à midi du lundi au vendredi et à 9h30 les samedis et dimanches.

Il y aura un bulletin de nouvelles à 13h30 du lundi au vendredi et à 18h30 le samedi et le dimanche.

Le magazine local d'informations EN BLOC sera écourté d'une demi-heure pour la période estivale et diffusé à compter de 19h00 tous les soirs de semaine sauf le mercredi alors que ce sera à 18h30.

Le TELEJOURNAL NATIONAL de fin de soirée sera diffusé à 22h30 et suivi à 22h45 des NOUVELLES LOCALES et des NOUVELLES DU SPORT.

Le CINEMA suivra à 23h00 sauf les jeudis, samedis et dimanches alors qu'il suivra LE PRISONNIER (jeudi), APPELEZ-MOI LISE (reprises des meilleures émissions de l'année - samedi) et CINEMA D'ICI (dimanche).

Voilà les plus importants changements qui seront effectués à notre horaire en juin. Juin sera également le mois de transition entre les horaires d'hiver et d'été alors que nombre de nouvelles émissions prendront l'affiche. Nous vous demandons donc de suivre les horaires quotidiens dans les journaux afin de connaître tous les changements.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service de la publicité et des relations avec l'auditoire de CBWFT en composant: 774-2541 (poste 249)

PROJET D'EXPLOITATION

Il est difficile, aujourd'hui, de penser à un mot plus trompeur que celui de "développement". Un des exemples les plus frappants de sa mauvaise utilisation se trouve certainement dans "le projet de développement" de la Baie James, plus tard nommé Projet d'Exploitation de la Baie James.

En plus de 12 ans, à un coût de 6 billions de dollars, le Projet d'Exploitation de la Baie James ferait d'un cinquième du Québec (une surface une fois et demie celle du Royaume-Uni) une région hydro-électrique. Cinq mille milles carrés de terre, occupés par quelques Indiens et Esquimaux les plus indépendants du Canada, seraient noyés par quatre barrages gigantesques.

Le projet d'Exploitation était annoncé par le Premier Ministre du Québec, Robert Bourassa, durant une tournée électorale l'année dernière. Ce n'est que six mois après qu'il a accepté de rencontrer pendant quinze minutes les représentants de 5,000 Indiens Cris et autres qui vivent sur le territoire affecté. Aucune étude du coût ou du bénéfice du projet n'a été mise à la disposition du public. Une toute petite (30,000 dollars) étude de l'effet du projet sur la nature a été brièvement présentée bien après son annonce.

Une grande partie du pouvoir serait garantie aux Américains. Presque tout le matériel de construction lourde qui peut être avantageux, serait fabriqué aux Etats-Unis, y créant des emplois.

Selon une promesse électorale mal fondée, Robert Bourassa veut forcer la réalité, en prévoyant la création de 100,000 emplois, sans tenir compte d'aucune autre valeur. Le Projet d'Exploitation de la Baie James devrait être arrêté jusqu'à ce que de vastes études sur toutes ses conséquences soient présentées et largement étudiées.

EDITORIAL

Du sang qui n'a pas même le temps de sécher

Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
le 7 mai 1973

Monsieur Hubert Pantel
Rédacteur
La Liberté
Case Postale 96
St-Boniface, Man.

Monsieur Pantel,

En lisant le petit journal "Echo Notre-Dame" je fus très impressionnée par l'article "Une jeune fille inconnue", par ses opinions de l'avortement.

Il me semble qu'un tel article comme celui-là, doit être lu par le plus grand nombre de personnes possible. Je vous demande donc, M. le Rédacteur de bien vouloir publier à la suite de cette lettre l'article en question.

Sincèrement,

Mme Thérèse Vuignier

Depuis que le monde est monde, le mot avortement existe. Jadis ce n'était que pensée, murmure, chuchotement. Aujourd'hui, c'est un cri, une clameur, un hurlement.

Dès l'instant où l'être humain s'est arrogé le droit de tuer son semblable et d'appeler cela "faire la guerre", notre planète n'est plus qu'une terre tachée de sang qui n'a pas même le temps de sécher, après une c'est une autre...

Tuer! Tuer! Pourquoi? Pour défendre une nation, un idéal, une valeur, tuer pour se défendre, c'est, il faut le concéder, dans la nature animale et contre des hommes, des fusils, des bombes contre des bombes, tandis que pour l'avortement, il s'agit d'un bébé, un quasi bébé, contre la société, un quasi bébé contre la famille, un bébé, un enfant contre la famille, un bébé, un enfant contre sa propre mère. Une future maman, qui, poussée par un motif sérieux décide de son plein gré de renoncer à son rôle de femme pour devenir assassin! Car, l'avortement légalisé ou non, sera toujours un assassinat, un meurtre puisqu'on enlève volontairement la vie humaine.

Un motif sérieux: Car ça prend un motif sérieux pour tuer de sang-froid un enfant. Voyons! la mère est malade, on présume que son coeur, que ses nerfs ou son portefeuille ne pourront supporter l'épreuve de la naissance. Et on le lui répète, on le lui explique si bien que, la pauvre, devant la menace de la mort imminente, n'a plus qu'un choix: vivre! Vivre à tout prix! Vivre par une mort...

Un motif sérieux: une fille mère! Une fille qui n'a pas pris le temps de passer par l'église pour dire "oui". Tout va si vite de nos jours... Au fond, la fille voudrait bien l'avoir son bébé. C'est naturel, mais la société lui a appris que devenir enceinte avant le mariage signifiait débauchée, non mariée, rejetée! Pourtant, la fille-mère n'aura pas son enfant parce qu'elle ne bénéficiera pas suffisamment d'aide financière pour l'élever. Pourtant, la fille-mère tuera son enfant parce que sa famille lèvera le coeur à la vue de son état. On ne tue plus pour se défendre, on tue pour des raisons d'argent et de sentiments, et pour préserver son honneur!

Un motif sérieux, quand on veut se justifier, on en trouve toujours.

Tuer! Faites place! Nous sommes des femmes libres! Moi, j'en suis une femme... Une femme tout simplement. Une de 18 ans... Vous allez dire que je n'y connais pas grand-chose en biologie, en médecine ou en criminologie. C'est vrai! Vous êtes tous pour la plupart plus avancés que moi. Vous avez des données, des chiffres et des solutions. Moi je n'ai que mes yeux et une paire d'oreilles pour m'apprendre que les gouvernements veulent sauver les arbres et les poissons de la pollution mortelle, tout en éliminant la pureté et la richesse par l'avortement. Je n'ai qu'un coeur et un cerveau pour les réponses à ces questions.

"Maman, comment laisse-t-on vivre les bébés" (au lieu de comment viennent les bébés). Et cette autre que me posera mon médecin: "Le laisserez-vous vivre? " Et, encore celles-ci: "Pourquoi la société décore-t-elle un soldat qui tue, bien et proprement, des dizaines d'autres hommes, et même des femmes? Pourquoi punit-t-elle un homme qui a tué un seul autre homme? Pourquoi veut-elle éliminer un être humain qui n'a rien fait, sinon de vouloir vivre? ? ? Finalement où est l'évolution de l'intelligence des adultes qui se donnent des lois pour éliminer leur propre progéniture?

Dans toute sagesse, vous allez me dire en souriant que légalisation ne signifie pas obligatoirement, avortement. Je sais, légalisation signifie: Donner le droit selon la loi... Quelle loi? ... La loi d'hommes et de femmes, mais non la loi du Créateur qui a dit: "Croissez et multipliez-vous." Et qui a dit à Caïn: "Qu'as-tu fait de ton frère? "...

Peut-être que, dans toute son indulgence, Dieu va nous renvoyer son Fils pour tout nous réexpliquer sa loi? J'espère sincèrement que cette fois, le Fils de Dieu viendra sur des nuages, car voyez-vous, je crains que s'il passait à nouveau par le corps d'une femme, celle-ci ne se fasse avorter et ainsi tuerait Dieu lui-même ...... Pensez-y bien.

Une fille inconnue

lettres

CONTRADITION: SURPRODUCTION ET SURPOPULATION

La Broquerie, Manitoba
le 30 mai 1973

LA LIBERTE,
C.P. 96,
Saint-Boniface, Manitoba

Monsieur le Rédacteur,

Vous méritez notre admiration pour votre appui envers les défenseurs de la vie humaine, avant comme après la naissance. Cela peut susciter des ennuis, mais la cuse en vaut la peine, disait un de vos correspondants.

Le plus invraisemblable ne serait-ce pas l'attitude des ministres d'un gouvernement qui consacrent une somme considérable des taxes des contribuables à l'extermination de vies humaines et se montrent si sensibles lorsqu'il s'agit d'une attaque, infiniment moins fatale, envers leur personnalité.

Le plus tragique en la matière, ce n'est pas une accusation vraie ou fausse sur la manière de parler ou d'agir d'un membre du parlement, c'est de constater l'impassibilité de la majorité de nos représentants, au provincial comme au fédéral, devant le massacre le plus lâche qui puisse s'accomplir, celui de détruire des êtres humains qui ont droit à la vie et se trouvent dans l'impossibilité de se défendre.

L'apathie du peuple en pareille matière n'est pas moins néfaste. C'est le peuple qui donne aux législateurs leur mandat.

Pour se justifier on évoque les problèmes économiques: Il vaut mieux, dit-on, ne pas donner la vie à un enfant que de le jeter dans une misère inévitable...

Ce prétexte est dépourvu de fondement. Nous savons, hélas, qu'il existe un état de gêne au sein des classes laborieuses et nous sympathisons avec ceux qui, à cause d'un système économique vicié, se sentent dans l'insécurité par rapport à leurs responsabilités familiales; mais il y aurait d'autres moyens de remédier à cette injustice. Les Papes l'ont maintes fois signalé. Tout catholique digne de ce nom devrait en être conscient. Il suffirait que la masse des travailleurs se donnent la peine de regarder et d'écouter.

Il y a quelques années le premier ministre déclarait, en substance, aux fermiers de l'Ouest canadien que le problème le plus angoissant pour eux, était la surproduction. Il importait donc de réduire la production.

A la même époque, le président de la banque internationale déclarait que le problème le plus aigu pour l'humanité, c'était la surpopulation. Il importait donc d'im-

suite à la page 5

LES ÉLECTIONS À ST-BONIFACE

le 4 juin 1973

Cher monsieur le rédacteur,

Je suis avec beaucoup d'intérêt les élections à St-Boniface, parce que je trouve que l'enjeu est sérieux. La bataille est livrée entre deux francophones – un ministre du gouvernement Schreyer et un maire adjoint de la ville de Winnipeg. Si M. Desjardins gagne, les Canadiens français sont représentés aux deux niveaux de gouvernement. Si M. Marion gagne, les Canadiens français perdent leur maire adjoint et leur ministre dans le gouvernement Schreyer. C'est dommage qu'existe la possibilité qu'un de ces deux hommes de valeur soit sacrifié, et que deux postes clé des francophones soient aussi sacrifiés.

Sincèrement

Denis G. Grégoire
247-5986

LES PETITES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

le 31 mai 1973

La Liberté
607, Langevin
St-Boniface, Manitoba

Cher Rédacteur en chef,

Les participants du projet Perspective Jeunesse "Information Communautaire '73" aimeraient vous remercier d'avoir publié notre communiqué et photo dans votre journal. Ceci nous assure de votre intérêt dans nos "petites activités quotidiennes" dans notre paroisse du Précieux-Sang. Merci beaucoup.

Sincèrement,

L'équipe "Inf. Com. '73"

Roland Boisjoli

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Desservant 13,000 foyers au Manitoba français

Journal Hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée.

Gérard GAGNON
Directeur
Hubert PANTEL
Rédacteur
Marcel GAUTHIER
Conseiller Publicitaire

Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823)

Abonnement annuel –	Canada :	$7.50
	Etats-Unis :	$8.50
	Etranger :	$9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Presse Ltd.
Transcona, Manitoba

Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 9477

suite de la page 4

poser le contrôle des naissances.

Préoccupés des soins matériels et distraits par les plaisirs du siècle, peu de gens se sont arrêtés à réfléchir sur les affirmations contradictoires de deux hommes chargés de si lourdes responsabilités.

AVORTEMENT

C'était à l'époque où l'on s'appliquait à disposer les populations à considérer avec indulgence le BILL OMNIBUS impliquant le divorce, l'homosexualité et l'avortement.

Conscient des dangers de l'heure, le 4 octobre 1965, face à l'imposante assemblée des Nations-Unies à New York, la voix de Paul VI rappelait à l'univers les normes de la justice et de la charité:

Ce que vous proclamez ici, ce sont les droits et les devoirs fondamentaux de l'homme, sa dignité, sa liberté, et avant tout la liberté religieuse. Nous sentons que vous êtes les interprètes de ce qu'il y a de plus haut dans la sagesse humaine, nous dirions presque: son caractère sacré. Car c'est avant tout, de la vie de l'homme qu'il s'agit et la vie de l'homme est sacrée: personne ne peut oser y attenter. C'est dans votre assemblée que le respect de la vie, même en ce qui concerne le grand problème de la natalité, doit trouver sa plus haute profession et sa plus raisonnable défense. Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie."

La question de l'avortement, c'est clair, n'est pas une affaire d'option mais de morale. C'est une question de conscience et non une matière de juridiction civile. On est catholique ou bien on ne l'est pas.

On s'attendrit sur les dangers de la faune et de la flore... On s'exclame sur l'application de la peine capitale; et on permet de se débarrasser comme d'une vermine, des êtres créés à l'image de Dieu!... et on se fait appeler: Honorable...

Nous ne méprisons pas les générations qui se sont fait enrégimenter dans une croyance où chaque individu est à lui-même son petit pape; mais nous ne pouvons demeurer indifférents à une propagande erronée qui recrute ses adeptes parmi les chrétiens de nom qui veulent s'accommoder de la "voie large".

Plaignons ceux qui n'ont pas été instruits des préceptes de l'Evangile et qui cherchent le bonheur dans la vie présente.

Plaignons les et prions l'Esprit-Saint de leur accorder ses dons de Conseil et de Force.

Un Groupe de Baptisés,

Par Marie-Louise Boily



LA VERITE

**Jésus leur dit encore: Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché; vous ne pouvez venir où je vais.
(St Jean, ch. 8, v. 21)**

CE CONCOURS EST OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

**MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION
CENTRE DE MAIN-D'OEUVR DU CANADA
STEINBACH, MANITOBA**

demande

**COMMIS DES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE ET D'ADMINISTRATION
$7,496 – $8,238**

Sous la direction du Gérant du Centre de Main-d'oeuvre du Canada à Steinbach, fournir des renseignements sur des questions financières; exécuter les fonctions ayant trait au personnel du bureau; faire subir aux clients des tests approuvés; coordonner et contrôler les formalités et les documents connexes au Programme de formation et au Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada.

Connaissances générales et aptitudes normalement acquises au cours de dix années progressives de scolarité complétées avec succès, et preuve par ses antécédents de travail de bons résultats dans l'exécution de fonctions connexes à celle du poste ci-annoncé et ayant comporté une bonne mesure de responsabilités. Dactylographier à une vitesse de 40 mots à la minute ou plus. Ils doivent posséder de bonnes connaissances de l'anglais et du français.

Le concours est ouvert aux candidats unilingues et bilingues. Pour que leurs candidatures soient prises en considération, les intéressés doivent, s'ils ne répondent pas aux exigences linguistiques du poste, accepter de suivre à plein temps dès leur nomination, des cours de langues qui pourront durer jusqu'à douze (12) mois et seront dispensés par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier.

Veuillez présenter votre demande sur le formulaire PPC 367-401 que vous pouvez obtenir des Centres de Main-d'oeuvre du Canada, de la Commission de la Fonction publique ou d'un bureau de poste, et l'expédier avant le 22 juin 1973, à l'adresse suivante :

**LE GERANT, CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
CASIER POSTAL 1149
STEINBACH, MANITOBA**

**Référence à rappeler
73-P-M&I -52-SBH-2**

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Le mercredi 6 juin, des parents et amis de Mlle Julie-Gisèle Bilodeau se rencontrèrent dans la salle des vétérans de Ste-Agathe, pour la fêter par un shower, à l'occasion de son mariage prochain. Celle-ci fut très reconnaissante aux organisatrices de cette belle fête-surprise et remercia aimablement les donatrices des nombreux cadeaux qui lui seront certainement très utiles. Un succulent goûter fut servi pour terminer la veillée.

Tous les enfants de la paroisse de Ste-Agathe, qui furent confirmés par Son Excellence Mgr Antoine Hacault le 18 mai, sont très reconnaissants à M. le curé Paul Deschênes pour les jolies photos prises à cette occasion. Ils remercient bien sincèrement M. le curé pour ce beau cadeau, souvenir du grand jour de leur confirmation.

Les paroissiens de Sainte-Agathe offrent leurs sincères condoléances à la famille de M. Adolphe St-Onge, à l'occasion du décès de Mme Eliane Pelland, née Ritchot (soeur de Mme St-Onge) qui est décédée le 8 juin, au sanatorium de St-Vital.

Les gens de Ste-Agathe souhaitent un prompt rétablissement à M. Albert Péloquin, hospitalisé à Deer Lodge, et espèrent que la santé de tous les convalescents à leur foyer continuera à s'améliorer.

Le samedi 9 juin, une foule considérable se rendait à la salle d'Iberville, pour une soirée sociale en l'honneur de Mlle Cécile Lévesque de Ste-Agathe, et de M. Gilles Sabourin de St-Malo, à l'occasion de leur mariage qui aura lieu à Ste-Agathe le 23 juin.

La piste et pelouse du district scolaire de la Rivière Rouge qui eut lieu à St-Pierre le 8 juin donna les résultats suivants: élèves de l'école St-Jean-Baptiste, première place; élèves de l'école Ste-Agathe, deuxième place; élèves de l'école St-Malo, troisième place; élèves de l'école St-Pierre, quatrième place.

Tous souhaitent un bon voyage à M. et Mme Aimé Robert de Ste-Agathe, qui sont partis visiter leur fille en Colombie-Britannique.

M. Marcel Côté 433-7716

ST-PIERRE

La Chambre de Commerce de St-Pierre, dont le président est Gérald Fontaine, avait acquis depuis le début du mois de mai les services de M. Raymond Gamache, professeur à l'école de Steinbach et alors étudiant à l'université du Manitoba. M. Gamache a fait de nombreuses recherches sur le village de St-Pierre: il a préparé documentation, diapositives, questionnaires, donnant un aperçu historique de St-Pierre. Ce matériel, qui devait être rendu public au début du mois de juin, sera remis dans les filières de l'université du Manitoba, et sera ainsi disponible à toutes les écoles et organisations de la province du Manitoba. La Chambre de Commerce de St-Pierre conserve également une copie du travail accompli.

La Chambre de Commerce a le plaisir d'annoncer un nouveau service communautaire pour St-Pierre et ses environs. En effet, à compter du 1er juin, M. Jos. Constant, un représentant d'information Canada, sera à St-Pierre pour fournir informations sur différents programmes fédéraux. M. Constant sera à St-Pierre tous les vendredis, au Municipal Office Building, de 10h00 à 15h30, et on peut le rejoindre en signalant 433-7832. Nous espérons que les citoyens et organisations qui comptent obtenir de l'aide du gouvernement fédéral commenceront par consulter leur représentant local.

Mme Thérèse Vincent 367-2597

ST-GEORGES

M. et Mme P. Bordal sont partis en voyage en Colombie-Britannique pour visiter leurs enfants et petits-enfants. M. et Mme Emmanuel Bouvier sont revenus enchantés d'un voyage au Québec: ils y ont visité plusieurs endroits.

Cette année, St-Georges a trois équipes de balle: une équipe de femmes et filles et deux équipes de jeunes (une équipe "Little league" dont les entraîneurs sont: Roger Lachiver et Léon Vincent; une équipe de jeunes de 14 à 15 ans). Bonne chance à tous.

M. Michel Lachiver est maintenant en voyage en France, où il visite ses grand-mère, oncle et tante.

AU SÉMINAIRE

BOITE A CHANSONS: ON VA S'EN SORTIR. "On ira tous au paradis, Pour la musique, Le frigidaire, le petit roi": seulement quelques-unes des vingtaines de chansons présentées par les gars du Séminaire au 100 Nons, les vendredi 8 juin et samedi 9 juin dernier.

Depuis près de deux mois que ces amateurs fervents se préparaient à cet événement spécial dont le thème était "On va s'en sortir". Chaque jour, des répétitions d'une durée de 5 à 6 heures. Mais enfin ce fut le succès et la joie d'avoir fait plaisir à quelque centaines de personnes en présentant des chansons vivantes, dynamiques et représentatives de la vie des gars du Séminaire.

Pour les gars, c'était une deuxième telle boîte à chansons: la première fut présentée au mois de mars et connut un succès formidable. Donc, pour celle-ci, ils ont profité de leur expérience déjà acquise pour présenter un spectacle plus perfectionné et pour tous les différents goûts.

Je crois qu'il est bon de féliciter et d'encourager de la part de tous les spectateurs, ces musiciens, chanteurs, techniciens et organisateurs dévoués dont Georges Kirouac, Normand Roy, Martial Tougas, Denis Bourgeois, Donald Courcelles, François Catellier, Colin Bourgeois, Roger Lafrenière, Marc et Daniel Boucher, Richard Chartier, Francis Labossière, Alain Molgat, Daniel Beaudette, Donald Smith, Hector Fillion, Michel Bazin, Alain Damphousse, François Dornaz, Jules Comeault, l'abbé Gérard Dionne et un de nos anciens, Mérille Kirouac.

Enfin, la fin de l'année approche ici au Séminaire, et je crois que cette Boîte à chansons a sans doute terminé l'année d'une façon spectaculaire et très appropriée. Ces gars méritaient de l'encouragement et j'espère que l'an prochain ils sauront, avec l'aide nécessaire, canaliser leurs talents et leurs efforts pour présenter d'autres spectacles semblables. "On va s'en sortir!"

par Roger Bilodeau

à l'autre

MME THÉRÈSE VUIGNIER 248-2047

NOTRE-DAME

LIGUE DE BALLE-DURE: 1973

JEUDI: 14 juin
Somerset à Mariapolis
Notre-Dame à St-Alphonse

MARDI: 19 juin
Somerset à Notre-Dame
Mariapolis à St-Alphonse

MARDI: 26 juin
St-Alphonse à Somerset
Notre-Dame à Mariapolis

JEUDI: 5 juillet
Mariapolis à Somerset
St-Alphonse à Notre-Dame

MARDI: 10 juillet
Somerset à Mariapolis
Notre-Dame à St-Alphonse

HORAIRE DE: "SOUTH CENTRAL BASEBALL LEAGUE"

VENDREDI: 15 JUIN

Carberry	à Cypress River
Notre-Dame	à Glenboro

MERCREDI: 20 JUIN

Holland	à Cypress River
Notre-Dame	à Carberry

VENDREDI: 22 JUIN

Cypress River	à Notre-Dame
Glenboro	à Holland

MERCREDI: 27 JUIN

Cypress River	à Glenboro
Carberry	à Notre-Dame

VENDREDI: 29 JUIN

Holland	à Notre-Dame
Glenboro	à Carberry

MERCREDI: 4 JUILLET

Notre-Dame	à Glenboro
Holland	à Cypress River

VENDREDI: 6 JUILLET

Carberry	à Holland
Cypress River	à Notre-Dame

MERCREDI: 11 JUILLET

Carberry	à Cypress River
Glenboro	à Holland

Toutes les parties commencent à 7h p.m.

CONCOURS D'EPELLATION DIVISIONNAIRE

L'élimination du concours d'épellation organisé par les commissaires de langue française avait lieu à l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Les participants de la 4e année étaient: Doris Philippot, St-Claude (gagnante), Gisèle Labossière, Somerset, Rhéal Vigier, Notre-Dame-de-Lourdes, Debra Klym, St-Léon; de la 5e année: Raymond Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes, Odette Dequier, St-Claude (gagnante), Brigitte Labossière, Somerset, Lorraine Lemaré, St-Léon.

Félicitations aux deux gagnantes qui représenteront notre Division et participeront à l'élimination provinciale le 12 juin à l'école Lacerte.

Le Colloque Culturel interprovincial qui aura lieu à l'Université Laval de Québec en juin aura Sr Simone Parent comme déléguée du Comité Culturel de Lourdes. Bonne chance Sr Simone!

Gilles Bédard de St-Claude a été contacté par le Comité Culturel pour venir présenter la pièce "Hier les enfants dansaient" qui remporta du succès lors du Festival Théâtre Jeunesse au début de mai. Vu la grande tournée effectuée dans plusieurs centres, les élèves ne purent pas venir ici. Nous en profitons pour les féliciter de leur succès et disons bravo pour leur effort.

Félicitations à Pauline Magne, élève de 5e année de l'école élémentaire, qui est gagnante de la bicyclette du Concours Bicolo de La Liberté.

Victoire pour l'Institut Collégial Notre-Dame. Les élèves de l'Institut Collégial Notre-Dame sont les heureux gagnants du trophée présenté lors de la compétition divisionnaire de piste et pelouse cette année. Les gagnants se rendirent à Holland le samedi 2 juin afin de participer à une compétition tri-divisionnaire (Pembina-Tiger Hills-Montagne).

BASEBALL

Balle molle – Mardi le 29 mai, l'équipe de Notre-Dame remporta la victoire contre Mariapolis par un pointage de 10 à 7. La prochaine partie aura lieu le 12 juin, à Notre-Dame-de-Lourdes, contre Mariapolis. Le 14 juin Lourdes ira à St-Alphonse.

BALLE DURE

Mercredi le 30 mai, Cypress River fut victorieux contre Notre-Dame dans une partie de la "South Central Baseball League". La prochaine joute aura lieu vendredi le 8 juin à Holland.

Notre-Dame remporta le 3e prix de $60.00 au tournoi de balle dure à Ste-Anne qui eut lieu le dimanche 3 juin.

Soirée Sociale – En l'honneur de Mlle Liliane Simon et de M. Normand Préjet il y aura soirée sociale en la salle de N.-D.-de-Lourdes vendredi le 22 juin. La musique sera fournie par les "Towns". Bienvenue à tous.

Bon voyage à M. et Mme Albert Augert qui sont partis visiter leurs enfants Denis et sa famille de Drumheller, et Guy et sa famille de St-Paul, Alberta. Nous leur souhaitons bonnes vacances et heureux retour.

Mme Armand Désilets 387-2385

POWERVIEW

Le dernier jour de mai, pour honorer d'une manière spéciale notre Mère du ciel, la messe fut célébrée à la grotte. Certaines parties furent chantées en latin, les autres en français et en anglais. L'on se rendit ensuite en procession au couvent où les enfants reçurent chacun une fleur qu'ils déposèrent au retour à la grotte, aux pieds de la Vierge. Environ 200 personnes assistaient à ce mini-pèlerinage. Un goûter fut ensuite servi à la salle paroissiale. La dévotion à Marie n'est pas morte.

Les samedi et dimanche, 2 et 3 juin, à l'auditorium de l'Institut collégial de Powerview avait lieu une exposition d'art sous la direction de Sr Pauline Ménard. Il y avait les travaux des élèves de la maternelle au grade 9. Il y avait aussi exposé des peintures d'artistes locaux. Il y avait variété, de quoi satisfaire tous les goûts. La pluie froide qui tombait nous faisait apprécier davantage la tasse de café chaud qui nous attendait. Un merci à Sr Pauline, à ses élèves et à tous ceux qui nous ont fait voir ce si beau travail.

Mme Hervé Chèvrefils avait le plaisir de la visite de sa soeur Anne et de son mari (M. et Mme Bill Ivey). Anne n'était pas revenue parmi nous depuis 1939. Plusieurs parents et amis se réunirent pour un "barbecue" en leur honneur chez M. et Mme Chèvrefils. Leur fille, Sr Alice de St-Vital, était venue pour être de la fête.

Mme Emile Abraham 256-8065

GRANDE-POINTE - ILE-DES-CHENES

Vendredi le 8 juin à l'Ile-des-Chênes avait lieu une boîte à chansons déployant les talents locaux de Ile-des-Chênes et de Grande-Pointe. Une foule de parents et amis des étudiants étaient présents, afin de participer ensemble à une très belle soirée. Il y eut du chant, de la musique et des récitations, et la participation d'étudiants anglophones qui chantaient très bien en français. Félicitations et bravo!

LES CHEVALIERS DE COLOMB ont un nouveau grand Chevalier, et c'est M. Edouard Haddock, qui commencera ses fonctions le 1er juillet. Une personne active et intéressée, M. Haddock remplira très bien les cadres de la position demeurée vacante depuis le départ de son prédécesseur, M. Gerry Brûlé. Chaleureuses félicitations et remerciements à tous deux.

La Ligue des femmes catholiques, cette année encore, défraie une partie du coût pour six étudiants de l'école élémentaire d'Ile-des-Chênes au Camp d'été Notre-Dame à la Plage Albert. Les heureux gagnants de ce tirage sont: Rachelle Laurendeau, Sylvia Petit, Lise Lachance, Della Dumaine, Jo-Anne Lachance et Roger Lacroix. Amusez-vous bien les jeunes et profitez-en.

Mme Constance Tougas 422-5497

STE-ANNE

Nous avons une Caisse Populaire millionnaire à Ste-Anne, après des années de travail, le fruit du labeur des pionniers qui ont tant dépensé d'énergie et de temps pour mettre cette Caisse sur pied, alors que $85 étaient en Caisse au temps où la charte était obtenue. On peut voir combien ce $85 s'est multiplié au cours des années. Certes, le potentiel est loin d'être atteint à Ste-Anne, et ce n'est qu'en continuant à coopérer et travailler ensemble que nous continuerons à aller de l'avant. Il s'agit aussi de saisir toutes les occasions possibles pour faire suite au progrès et continuer à donner tous les services nécessaires aux membres. Le 2e million ne sera pas aussi long à atteindre que le premier. Reste à nous, les membres, de se servir de notre Caisse Populaire dans la mesure du possible. Sans l'intérêt des membres, une Caisse ne peut fonctionner et ne sera pas en mesure de rendre les services dont ils pourraient avoir besoin. Au 30 juin, les intérêts sur épargne assurée étaient de 6%, et épargne véritable 6 1/2%, et sur les certificats à terme, selon le terme du contrat.

La paroisse de Ste-Anne fêtera son centenaire en 1976. Un groupe de paroissiens s'est réuni dimanche pour former un comité dans le but d'organiser les fêtes prochaines. Ce comité est composé des membres suivants: Mme Claire Noël, MM. Paul-Guy Lavack, Toble Perrin, Marius Magnan, Gilles Nault et Paul Blanchette.

Mme Alice St-Onge 882-2380

AUBIGNY

Les paroissiens regrettent le départ de M. et Mme Onésime Clément et Gilbert qui ont vendu leur ferme à Aubigny et vont demeurer à St-Vital. M. et Mme Clément sont tous les deux nés à Aubigny, et y ont demeuré presque toute leur vie. Ils ont toujours été des paroissiens dévoués, et ils seront grandement regrettés. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle demeure, et espérons les revoir souvent dans leur ancienne paroisse.

Nous offrons nos sympathies aux familles Ritchot et Pelland, à l'occasion du décès de Mme Elianne Pelland, qui est morte le 8 juin, à l'âge de 64 ans. Plusieurs paroissiens d'Aubigny parents et amis, assistèrent soit aux prières le 10 juin, ou au service funèbre le 11 juin à St-Norbert.

Dimanche le 10 juin, l'abbé Boisjoli baptisa Denis-Rhéal-Joseph, fils de M. et Mme Roger Richard. Les parrain et marraine furent M. et Mme Rhéal Lemoine, oncle et tante de l'enfant.

M. Armand Guénette 683-2390

ST-LAZARE

Ce n'est plus une rumeur. Le rodéo aura lieu les 23 et 24 juin, tel que mentionné la semaine dernière. Le programme promet d'être très intéressant. Meilleurs voeux de succès aux organisateurs.

La réunion annuelle des Chevaliers de Colomb, conseil #5047, eut lieu le lundi 4 juin. Le conseil exécutif pour l'année 1973-74 est composé comme suit: Grand Chevalier, Armand Guénette; député Grand Chevalier, Conrad Plante; trésorier, André Pantel; secrétaire archiviste, Arthur Chartier; secrétaire financier, Claude Chartier; cérémoniaire, Jean-Marie Simard; Chancelier, Denis Lafrenière; avocat, Joseph Prescott; gardes internes, Jonas Boyer et Stephen Perreault; syndics: Edmond Perreault (3 ans), André Pantel (2 ans), Viateur Prescott (1 an).

Sincères remerciements aux officiers sortant de charge. Mentionnons en particulier le nom du frère André Huberdeau qui termine son quatrième terme comme Grand Chevalier. Le conseil a connu de grands progrès sous son égide.

Nous offrons nos meilleurs voeux à Mme Ferguson, qui célébrait son 90e anniversaire de naissance le vendredi 27 mai. Mme Ferguson est très alerte pour son âge, et elle jouit toujours d'une bonne santé. Félicitations encore une fois.

Nous souhaitons la bienvenue à St-Lazare à Garry et Gail Hack, de Moose Jaw, Saskatchewan. Garry est comptable à la Banque de Montréal.

On nous rapporte que le Rallye du 4-H, qui avait lieu à Russell le samedi 2 juin, fut un grand succès malgré la pluie qui tomba en abondance presque tout l'après-midi. Le groupe de St-Lazare fit bonne figure et revenait avec plusieurs rubans et prix. Bravo et félicitations.

Toutes nos félicitations à Gabriel Dubé et Michèle (née Fouillard) de Saint-Boniface pour la naissance d'une fille.

ST-JEAN

"Lorsqu'on est heureux", tel était le thème de la boîte à chansons, événement du 25 mai, à la salle du centenaire. Dans un décor reflétant justement le bonheur, le programme s'est déroulé avec beaucoup d'entrain et de joie. Le maître de cérémonies, M. Claude Goulet, professeur à notre école Secondaire, sut nous présenter finement les artistes, quelques-uns d'expérience, d'autres, à leur début.

Nicole Lavallée a donné le ton avec: "en frappant dans nos mains". Ensuite, les auditeurs auraient pu "trouver leur destinée" en écoutant Pauline Comeault. Nous avons eu l'impression d'entendre "la pluie" par l'interprétation de Gisèle Fillion, étudiante garde-malade de la paroisse Saint-Joseph. La petite Lynne Valcourt promet d'être romantique expressive avec sa chaude et jolie voix entendue dans: "Hello Dollie". Arthur Rajotte et Nicole Lavallée ont fait une réalisation de scène agréable en chantant: "Dis papa". De St-Laurent, Roland Gratton et Napoléon Langelier surent nous entretenir par divers chants, entre autres: "La vie des temps modernes". Notre future étoile soprano, Gisèle Ayotte, a

suite à la page 21

Boulangerie Carrie

Angle des rues Des Meurons et Provencher

20 pains ou plus pour 20¢ chacun

Gâteaux pour toute occasion

Pâtisseries assorties

247-2596

Adressez-vous en français

RESTAURANT MARDI GRAS

Faites vos réservations maintenant pour réceptions, mariages, banquets, réunions de clubs et de remise de diplômes.

DÎNER SPÉCIAL POUR FAMILLES

LE DIMANCHE

Ouvert de 8 h à minuit le dimanche.

7 h à 13 h 30 les autres jours

287 av. Portage

Tél: 943-3774



Gus Painchaud Insurance Agency Ltd.

111, rue Marion, St-Boniface

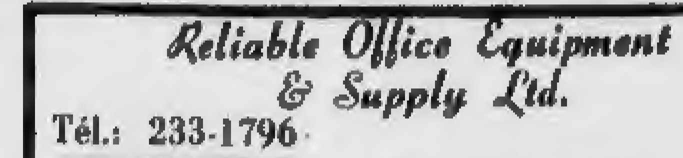
FEU · VIE · AUTO

Comparez nos prix!

Nous nous spécialisons dans les polices d'assurance destinées aux propriétaires de maisons et aux locataires.

Téléphones : Bureau : 233-5242 / 233-2828

Rés. : 253-8822



Tél.: 233-1796



ROGER SABOURIN

UN SEUL DEPOT POUR TOUTES VOS NECESSITES DE BUREAU

SERVICE d'imprimerie, de location et de réparation

521, ch. Ste-Marie, St-Vital



1447 chemin Dugald Saint-Boniface 6,

Tél.: 247-3601

Gérant: Albert Rousseau

A-1 SEWAGE SERVICES

réservoir à huile - "washracks" nettoyage d'égouts - location de toilettes extérieures - fosses septiques

---

BINGO

Permis : no 1808

TOUS LES SAMEDIS

20 PARTIES DE $50.00

en plus du

GROS LOT

$500 en 53 nos

Venez tenter votre chance

LE CENTRE ST-LOUIS

angle Provencher et Nadeau à St-Boniface





CHERS AMIS

Vous êtes vous déjà levés un bon matin en souhaitant que vos projets se réalisent sous peu. Un bateau, une roulotte de camping, une nouvelle automobile, etc... ça vous prendrait de l'argent.

N'empruntez pas les yeux fermés; venez à la Caisse Populaire de Saint-Boniface, ça coûte beaucoup moins cher que par les autres sources de financement.

Un prêt personnel à la Caisse Populaire de Saint-Boniface c'est aussi simple que de dire bonjour. On ne vous embrouille pas dans les papiers et les formalités. C'est facile. Souvent on obtient son prêt immédiatement.

N'oubliez pas que votre prêt est assuré jusqu'à concurrence de $25,000.00 (selon les conditions).

Venez vous renseigner — cela peut être avantageux pour vous.

RAYMONDE
Caissière

caisse populaire de saint boniface

194, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Tél. : 247-8995 - 96

SERVICE DE

SÉCURITÉ FAMILIALE

ou **INDIVIDUELLE**

OFFERT PAR LA S.F.M. AUX FRANCO-MANITOBAINS

Ses avantages

- Vous permet d'être membre de la S.F.M.
- Vous permet d'obtenir un montant d'assurance sur votre vie et celle de vos personnes à charge en cas de décès et un montant d'assurance double en cas de votre décès accidentel ou du décès accidentel de votre épouse
- Vous permet d'obtenir un montant d'assurance en cas de perte de la vue ou de la mutilation pour vous et votre épouse

Montant d'assurance

Age au décès du membre	Sur la vie du membre	En cas de décès accidentel du membre	Sur la vie de l'épouse	En cas de décès accidentel de l'épouse
15 – 24	$5,000	$10,000	$1,750	$3,500
25 – 29	4,250	8,500	1,500	3,000
30 – 34	3,500	7,000	1,250	2,500
35 – 39	2,750	5,500	1,000	2,000
40 – 44	2,000	4,000	750	1,500
45 – 49	1,500	3,000	500	1,000
50 – 54	1,000	2,000	500	1,000
55 – 59	750	1,500	500	1,000
60 – 64	500	1,000	500	1,000

Enfants âgés de 2 semaines à 6 mois $250.00

Enfants âgés de 6 mois à 18 ans (25 ans si aux études) $1 000.00

MODE DE PAIEMENT

Contribution annuelle
- Célibataire $25.00
- Marié $30.00

Contribution semi-annuelle
- Célibataire $12.50
- Marié: $15.00

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS — signalez: 233-4915 ou écrivez à la S.F.M., C.P. 145, St-Boniface, (R2H 3B4)

CAMP NOTRE-DAME 1973



FORMULE D'INSCRIPTION

Au : CAMP NOTRE-DAME,
a/s Le Centre Culturel,
345, av. Cathédrale,
St-Boniface, R2H 0J3
Tél.: 233-5429 233-3896

Je fais demande par la présente au nom de mon fils/ma fille.

Nom de l'enfant ....

Adresse .... Tél.: ....

Pour participer au camp durant la période suivante

....

Camp de 7 jours (garçons) $42.00

Camp de 5 jours (filles) 30.00

Camp mixte de 6 jours 36.00

No du Medicare ....

Age .... Date de naissance ....

J'inclus un dépôt de $5.00

....
Signature d'un parent ou gardien

Paroisse ....

DATES:

CAMPS LOISIRS 7 jours: $42.00

FILLES	8 à 11 ans	12 au 17 juillet
	12 à 15 ans	17 au 22 juillet
GARÇONS	8 à 15 ans	1er au 8 aout
		14 au 21 août

CAMP MIXTE

GARÇONS ET FILLES 8 à 15 ans 27 juillet au 1er août

CAMP FAMILLES du 1er au 7 juillet

ACTIVITÉS: "Hikes" - Canotage - Grands jeux scouts - Natation - Audition musicale et bien d'autres.

IL Y A 60 ANS

MARDI 10 JUIN 1913

QUESTION VITALE

Au congrès du 25 juin, deux séances... seront consacrées à la question de la colonisation. On peut dire très justement que la colonisation dominera toute la célébration de notre fête nationale.

Elle est d'importance vitale pour la population française... En 1887, nous comptions pour quinze pour cent de la population totale du Manitoba. Cette proportion tombait à douze pour cent en 1901 et en 1911 à huit pour cent...

Si (le) courant d'émigration se maintient il n'est pas exagéré de dire que le Manitoba aura en 1921 une population d'un million.

À EDMONTON

La deuxième réunion annuelle des Canadiens de langue française de l'Alberta s'est ouverte aujourd'hui à Edmonton... Le congrès d'Edmonton doit être pour nous un encouragement et un stimulant... Il faut bien l'avouer, les groupes français de l'Alberta et de la Saskatchewan contribuent plus que nous au développement de l'influence française dans l'Ouest.

LA JUPE FENDUE

On ne portera pas à sa guise la jupe fendue dans Indianapolis; le chef de la police vient de décider que toute femme qui sortirait avec une jupe fendue, devrait porter un jupon par-dessous.

STE-ANNE-DES-CHÊNES

Enfin c'est décidé! Nous aurons les Frères à Ste-Anne au mois de septembre prochain.

Le village de Ste-Anne s'embellit peu à peu. M. Jodoin, Sr, est à se faire construire une magnifique résidence près du couvent. M. Bohémier doit commencer sous peu une semblable construction.

Les travaux à la "coupe" de sable de MM. Cusson et Cie sont en grande activité. La main-d'oeuvre n'est pas suffisante. On y emploierait encore plus de 20 hommes.

SAINT-LÉON

Dimanche dernier, 1er juin, nous avons eu la joie et le bonheur de recevoir notre distingué Archevêque actuellement en tournée de confirmation... Après les chants et prières d'usage il y eut lecture de deux adresses à Monseigneur; l'une par Dom Antoine Straub, curé, l'autre par un des plus honorables cultivateurs de la paroisse, M. J.-A. Labossière.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Mgr l'Archevêque a visité notre paroisse dimanche dernier. Ça été pour nous l'occasion d'une grande fête (...) Deux adresses ont été lues (...) l'une par le R.P. Antoine Chaumeau, l'autre par M. Louis Moreau.

RATHWELL

Mgr Langevin a béni une cloche samedi dernier en cette paroisse. Cette cloche vient des ateliers de la maison Paccard, France, pèse 300 livres et coûte $150.

BRUXELLES

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est arrivé à Bruxelles, Manitoba, le 6 juin. (...) Un brillant cortège représentant la paroisse, fanfare en tête, a reçu Sa Grandeur à la frontière où l'attendait le Rév. M. Heynen, curé, et L. Hacault, secrétaire du Cercle Catholique. Mgr a été accueilli aux sons de l'hymne national: O Canada! Le cortège était précédé de nombreux cavaliers portant les couleurs beiges et celles du Carillon Sacré-Coeur.

NOUVEAU MÉDECIN

M. le docteur Collin vient d'ouvrir ses bureaux à Winnipeg, bâtisse Cadomin, coin des rues Graham et Main.

C'est le second médecin canadien-français qui s'établit à Winnipeg.

AU SACRÉ-COEUR

La Société St-Jean-Baptiste a demandé à ses 200 membres de prendre tous part à la procession (du 24 juin).

Mardi dernier les enfants de l'école du Sacré-Coeur ont fait leur pique-nique annuel. Le bon père curé avait choisi la plus belle place qu'on puisse désirer pour un pique-nique, à Cartier; et puis, figurez-vous, on y va dans les grands chars!

JUBILÉ SACERDOTAL À OTTERBURNE

Le dimanche, 20 mai 1973, la paroisse d'Otterburne se revêtait de quelques airs de festivité. Il s'agissait de célébrer les 25 années d'ordination sacerdotale du pasteur, le Père Louis-Philippe Saint-Denis, c.s.v. Pour la journée, la température était idéale.

Le tout débuta par une messe d'action de grâce concélébrée dans l'église à l'heure habituelle de la grand-messe. Son Excellence Mgr l'archevêque Maurice Baudoux présidait. Le jubilaire, de même que les Pères R. Brousseau et A. Gagnon assistaient Monseigneur. Pour la circonstance deux soeurs du père Saint-Denis ainsi qu'une petite cousine, toutes de Montréal, étaient venues se joindre aux nombreux paroissiens, amis, connaissances et nombreux membres du clergé rassemblés pour la messe.

La chorale, sous la direction de Pierre Beaudoin, exécuta plusieurs chants et hymnes appropriés auxquels la foule se joignit volontiers pour les refrains et les répons. Les solistes étaient Pierre Laroche, de St-Malo, et Pierre Beaudoin. Evelyne Beaudoin et Carmen Laroche de St-Malo se partageaient la tâche à l'orgue.

La messe terminée, 200 personnes se retrouvèrent à la salle du curling d'Otterburne pour un dîner-banquet en l'honneur du père Saint-Denis. Le repas avait été préparé par Le Routier de St-Pierre et servi de façon très élégante par les jeunes demoiselles de la paroisse.

Après quelques mots de bienvenue, Pierre Beaudoin invita Mgr l'archevêque de bien vouloir bénir la table. Le bénédicité terminé, le père Brousseau, représentant du supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, le père Préfontaine, invita l'assemblée à se lever et à se joindre à lui pour proposer un toast au jubilaire.

Immédiatement après ce fut la présentation de la table d'honneur. A la droite du père Saint-Denis l'on retrouvait: Mgr Baudoux, archevêque de Saint-Boniface; Mlle Alice Saint-Denis, soeur de M. le curé; Soeur Albertine Villeneuve, cousine; Mlle Eugénie Saltel, ménagère particulière et très dévouée du père Saint-Denis; le frère Fernand Marion et M. Zéphirin Audet, maire de la municipalité de De Salaberry.

A la gauche étaient assis le père R. Brousseau, représentant du père Préfontaine; M. l'abbé Nadeau, curé de St-Malo et représentant des curés de la zone sud du diocèse de Saint-Boniface; Mme Marcel Vaillancourt, soeur du père jubilaire; Mme Jean-Yves Carrière, présidente du comité des syndics et représentante des paroissiens d'Otterburne; M. Jean-Yves Carrière; Pierre Beaudoin, maître de cérémonies et Mme Pierre Beaudoin.

Après le savoureux repas, Mgr fut à nouveau invité à prononcer quelques mots de circonstance. Ensuite le père Brousseau fut appelé à exprimer quelques voeux et mots de félicitations au nom du père Préfontaine.

Pierre Beaudoin lut ensuite l'adresse composée toute spécialement pour le jubilé par le père Michaud de la Maison Saint-Joseph. En mots très choisis et même avec humour parfois, le père Michaud sut exprimer un témoignage de reconnaissance de la part des paroissiens envers le père Saint-Denis, leur chef spirituel.

En acceptant l'adresse et le don d'une bourse, M. le curé remercia chaleureusement ses paroissiens pour leurs pleines collaborations durant son séjour de cinq années dans la paroisse St-Viateur d'Otterburne. Plusieurs paroissiens et amis furent profondément émus de voir leur pasteur ainsi honoré. Ils espèrent le voir encore longtemps dans leur paroisse.

En remerciant le père Saint-Denis pour ses bons mots, le maître de cérémonies encore une fois au nom de tous ceux présents, exprima des mots de félicitations et de gratitude et présenta au jubilaire un livre souvenir des invités qui renfermait le nom de tous ceux présents au banquet.

Après le banquet, plusieurs personnes choisirent de demeurer dans la salle de façon à rencontrer le jubilaire et lui souhaiter personnellement leurs meilleurs voeux.

Mais ceci n'était pas la fin des fêtes à Otterburne.

Deux jours après la célébration du jubilé d'argent du père Saint-Denis, le 22 mai, les enfants de la paroisse (élèves à l'école élémentaire d'Otterburne) offrirent un concert en l'honneur de leur pasteur et lui exprimèrent leur affection et leur reconnaissance.

Le programme varié, sous la direction des institutrices de l'école, Soeur Yvette Valcourt, Mme Marcelle Marion et Soeur Irène Palud, était composé de chansons, saynètes et récitations qui surent susciter tantôt des rires et tantôt des larmes chez l'honoré jubilaire.

Le père Saint-Denis, les religieuses, parents et amis furent émerveillés par le programme et par la façon que les enfants s'étaient exécutés.

M. Zéph. Audet, maire de la municipalité de De Salaberry offrit ses meilleurs voeux au nom de la municipalité.

Un joli gâteau fut ensuite présenté par les élèves et les institutrices. Les invités dégustèrent du gâteau et un café servis cette fois-ci par les mamans des élèves.

Le père Saint-Denis remercia ensuite les enfants en exprimant très chaleureusement son affection qu'il a envers les petits qui lui sont toujours chers. Il remercia ensuite les organisateurs de cette charmante après-midi et de ce magnifique témoignage de gratitude.

LA SFM VOUS INFORME

FÊTE
franco-manitobaine

LES 23 ET 24 JUIN
À LA BROQUERIE

La "St-Jean-Baptiste", fête annuelle des Canadiens français, sera célébrée de nouveau cette année à La Broquerie, les 23 et 24 juin prochain. Cette fête a été célébrée à La Broquerie depuis 1897 et, cette année, elle promet d'attirer des gens d'un peu partout dans la province.

La Société St-Jean-Baptiste, la Société Franco-Manitobaine et Festival Manitoba travaillent ensemble pour faire de cette fête la plus grande expression publique de la vie francophone au Manitoba.

Parmi les activités planifiées, nous pouvons relever entre autres :

- concours de "tirage de vache"
- tournois de baseball
- cuisine canadienne
- concours de "tir au câble"
- concours de gigue et violoneux
- tournoi de fer à cheval
- exposition d'art et artisanat franco-manitobain
- boîte à chansons sans interruption
- musique, chant et danse avec artistes franco-manitobains samedi soir de 8h00 à 12h00 — Mélo-Mani, Cent Nons, Intrépides et les Gais Manitobains
- garderie d'enfants sous la direction de l'Association des Scouts du Canada
- jeux, films, chants, etc. — de 1h00 à 9h00
- activités continuelles pour enfants (jeux, cinéma, tournées en "rack à foin", mini-ferme, etc.)
- centre d'accueil pour personnes d'âge d'or
- danse en plein air
- feu d'artifice
- feu de la St-Jean
- concours de Melle Manitoba français
- Le Petit Canot
- carrousel pour enfants
- kiosques
- défilé de la St-Jean

N'oubliez pas vos cartes de membres de la S.F.M. Ces cartes vous alloueront l'entrée à prix réduit à plusieurs endroits.

concours
mlle manitoba français

A l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine du 24 juin, les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste et la SFM lancent un concours pour le choix d'une Reine du Manitoba français. Nous aimerions que chaque village canadien-français soit représenté aux éliminatoires du 24 juin à La Broquerie. Pour assurer le succès de ce concours et vu que le plus grand nombre des candidates seront des étudiantes, il nous semble important que les écoles prennent l'initiative pour voir à ce que tous les milieux francophones soient représentés.

Ainsi les grands centres auxquels nous nous sommes adressés seraient responsables (peut-être par l'entremise des professeurs de français) à diffuser l'information ainsi qu'à conduire des éliminatoires si nécessaire. Toutefois, il ne faut pas oublier que le concours demeure ouvert à la population entière et que chaque petit village francophone à l'intérieur de votre centre a droit à une représentation le 24 juin.

Sous-Comité de la Fête Franco-Manitobaine,

par: Alfred Laurencelle
Gérard Marcoux

La Broquerie étant le seul endroit au Manitoba où se célèbre encore la St-Jean-Baptiste, la Société Franco-Manitobaine se plaît à lancer une invitation à tous les Franco-Manitobains de se rendre à La Broquerie les 23 et 24 juin prochain.

Pour plus d'information, ou pour s'inscrire à un concours signalez : G. MARCOUX — 233-4915

LES CHRÉTIENS ET LA POLITIQUE

LES PROBLÈMES SOCIAUX QUI DOIVENT PRÉOCCUPER L'HOMME D'AUJOURD'HUI

N.D.L.R. — Le Manitoba est en pleine campagne électorale. Les lecteurs chrétiens de LA LIBERTE se demandent sans doute quelle forme leur engagement peut prendre dans la vie politique et sociale de notre province.

Afin d'aider leurs réflexions, nous publions, durant ce mois de juin, de larges tranches d'une "lettre apostolique" que Paul VI adressait au cardinal Maurice Roy de Québec, le 14 mai 1971. On s'en rendra facilement compte, après deux ans, ce document garde encore toute son actualité

ASPIRATIONS FONDAMENTALES ET COURANTS D'IDEES

En même temps que le progrès scientifique et technique continue à bouleverser le paysage de l'homme, ses modes de connaissance, de travail, de consommation et de relations, s'exprime toujours, dans ces contextes nouveaux, une double aspiration plus vive au fur et à mesure que se développent son information et son éducation: aspiration à l'égalité, aspiration à la participation; deux formes de la dignité de l'homme et de sa liberté.

AVANTAGES ET LIMITES DES RECONNAISSANCES JURIDIQUES

Pour inscrire dans les faits et les structures cette double aspiration, des progrès ont été accomplis dans l'énoncé des droits de l'homme et la recherche d'accords internationaux pour l'application de ces droits. Cependant les discriminations — ethniques, culturelles, religieuses, politiques... — renaissent toujours. En fait, les droits humains demeurent encore trop souvent méconnus, sinon bafoués, ou leur respect est purement formel. En bien des cas, la legislation est en retard sur les situations réelles.

Nécessaire, elle est insuffisante à établir de véritables rapports de justice et d'égalité. L'Evangile, en nous enseignant la charité, nous apprend le respect privilégié des pauvres et leur situation particulière dans la société; les plus favorisés doivent renoncer à certains de leurs droits, pour mettre avec plus de liberalité leurs biens au service des autres. Si, en effet, au-delà des règles juridiques, manque un sens plus profond du respect et du service d'autrui, même l'égalité devant la loi pourra servir d'alibi à des discriminations flagrantes, à des exploitations maintenues, à un mépris effectif. Sans une éducation renouvelée de la solidarité, une affirmation excessive de l'égalité peut donner lieu à un individualisme où chacun revendique ses droits, sans se vouloir responsable du bien commun.

Qui ne voit l'apport capital, dans ce domaine, de l'esprit chrétien qui va d'ailleurs à la rencontre des aspirations de l'homme à être aimé? L'amour de l'homme, première valeur de l'ordre terrestre, assure les conditions de la paix, tant sociale qu'internationale, en affirmant notre fraternité universelle.

LA SOCIETE POLITIQUE

La double aspiration vers l'égalité et la participation cherche à promouvoir un type de société démocratique. Divers modèles sont proposés, certains sont expérimentés; aucun ne donne complète satisfaction et la recherche reste ouverte entre les tendances idéologiques et pragmatiques. Le chrétien a le devoir de participer à cette recherche et à l'organisation comme à la vie de la société politique. Etre social, l'homme construit son destin dans une série de groupements particuliers qui appellent, comme leur achèvement et comme une condition nécessaire de leur développement, une société plus vaste, de caractère universel, la société politique.

Toute activité particulière doit se replacer dans cette société élargie et prend, par là même, la dimension du bien commun.

C'est dire l'importance d'une éducation à la vie en société, où, en plus de l'information sur les droits de chacun, soit rappelé leur nécessaire corrélatif: la reconnaissance des devoirs à l'égard des autres, le sens et la pratique du devoir sont eux-mêmes conditionnes par la maîtrise de soi, l'acceptation des responsabilités et des limites posées à l'exercice de la liberté de l'individu ou du groupe.

L'action politique — est-il besoin de marquer qu'il s'agit d'abord d'une action et non pas d'une idéologie? — doit être sous-tendue par un projet de société, cohérent dans ses moyens concrets et dans son inspiration qui s'alimente à une conception plénière de la vocation de l'homme et de ses différentes expressions sociales. Il n'appartient ni à l'Etat, ni même à des partis politiques qui seraient clos sur eux-mêmes, de chercher à imposer une idéologie, par des moyens qui aboutiraient à la dictature des esprits, la pire de toutes. C'est aux groupements culturels et religieux - dans la liberté d'adhésion qu'ils supposent — qu'il appartient, de manière désintéressée et par leurs voies propres, de développer dans le corps social ces convictions ultimes sur la nature, l'origine et la fin de l'homme et de la société.

En ce domaine, il convient de rappeler le principe proclamé au Concile Vatican II: "La vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance".

IDEOLOGIES ET LIBERTE HUMAINE

Aussi le chrétien qui veut vivre sa foi dans une action politique conçue comme un service, ne peut-il, sans se contredire, adhérer à des systèmes idéologiques qui s'opposent radicalement ou sur des points substantiels, à sa foi et à sa conception de l'homme: ni à l'idéologie marxiste, à son matérialisme athée, à sa dialectique de violence et à la manière dont elle résorbe la liberté individuelle dans la collectivité, en niant en même temps toute transcendance à l'homme et à son histoire, personnelle et collective; ni à l'idéologie libérale, qui croit exalter la liberté individuelle en la soustrayant à toute limitation, en la stimulant par la recherche exclusive de l'intérêt et de la puissance, et en considérant les solidarités sociales comme des conséquences plus ou moins automatiques des initiatives individuelles et non pas comme un but et un critère majeur de la valeur de l'organisation sociale.

Est-il besoin de souligner l'ambiguïté possible de toute idéologie sociale? Tantôt elle ramène l'action, politique ou sociale, à être simplement l'application d'une idée abstraite, purement théorique; tantôt c'est la pensée qui devient un pur instrument au service de l'action comme un simple moyen d'une stratégie. Dans les deux cas, n'est-ce pas l'homme qui risque de se trouver aliéné? La foi chrétienne se situe au dessus et parfois à l'opposé des idéologies dans la mesure où elle reconnaît Dieu, transcendant et créateur, qui interpelle, à travers tous les niveaux du créé, l'homme comme liberté responsable.

Le danger serait aussi d'adhérer fondamentalement à une idéologie qui ne repose pas sur une doctrine vraie et organique, de s'y réfugier comme dans une explication dernière et suffisante de tout et de se construire ainsi une nouvelle idole dont on accepte, parfois sans en prendre conscience, le caractère totalitaire et contraignant. Et l'on pense trouver là une justification à son action, même violente, une adequation à un désir généreux de service: celui-ci demeure, mais il se laisse absorber par une idéologie qui — même si elle propose certaines voies de libération pour l'homme — aboutit finalement à l'asservir.

Si l'on a pu parler aujourd'hui d'un recul des idéologies, ce peut être un temps favorable pour une ouverture sur la transcendance concrète du christianisme. Ce peut être aussi le glissement plus accentué vers un nouveau positivisme: la technique universalisée comme forme dominante d'activité, comme mode envahissant d'exister, comme langage même, sans que la question de son sens ne soit réellement posée.



SCOUTISME... POURQUOI?

Les garçons viennent au scoutisme pour vivre des aventures, des entreprises avec d'autres jeunes. Mais pourquoi les chefs et les parents s'occupent-ils de scoutisme? Pourquoi le scoutisme... qu'a-t-il de différent des autres mouvements de jeunes?

Il y a d'abord 5 buts vers lesquels il veut faire progresser les garçons. Ce sont:

- le développement de la PERSONNALITE, du leadership;
- l'apprentissage au sens des RESPONSABILITES;
- le sens du SERVICE;
- le sens de DIEU;
- l'acquisition de COMPETENCES, d'initiative.

Il n'y a rien d'original là-dedans. Cependant, regardons un peu les moyens, les deux grands axes que le scoutisme propose pour faire progresser ses membres vers ces buts: l'éducation par l'action et l'éducation à la liberté.

L'EDUCATION PAR L'ACTION

Posons-nous ici une simple question. Ce dont nous nous rappelons le mieux, ce qui nous a le plus marqué dans la vie, serait-ce les cours que nous avons suivis ou les expériences que nous avons vécues?

Chez les scouts, les garçons vivent ensemble des grandes chasses (louveteaux), des projets (éclaireurs) ou des entreprises (pionniers et compagnons) qu'ils ont choisi eux-mêmes de réaliser. Ce sont ces objectifs à court ou moyen-terme qui les motivent à travailler ensemble, parfois à s'endurer, souvent à s'entraider. De plus, pour bien réaliser il faut planifier et préparer; ce qui exige entraînement, compétence, initiative, etc.

Les chefs-animateurs sont là pour suggérer des idées, si nécessaire, encourager les uns et soutenir les autres dans leurs efforts et profiter de ces différentes entreprises vécues ensemble pour faire découvrir la loi scoute et faire progresser chacun, et de là tout le groupe, vers les buts du scoutisme.

L'EDUCATION A LA LIBERTE

Pour éduquer à la liberté, il faut amener les gars à prendre des responsabilités et à les tenir jusqu'au bout. Il est facile de contester lorsqu'on n'est pas engagé dans quelque chose. Mais lorsqu'on en est responsable et que l'on voit toutes les implications de nos decisions, c'est autre chose.

Par l'entreprise, le projet ou la grande chasse, chaque équipe et chaque garçon dans l'équipe sont amenés à prendre des responsabilités. Une importance est ainsi donnée à chacun des garçons; il sait bien que s'il n'accomplit pas sa part, le projet ne sera pas aussi intéressant et celui-ci risque même de ne pas être réalisable. Suivant les âges et l'envergure des projets, les responsabilités seront plus lourdes; elles exigeront toujours un dépassement de la part de chacun.

C'EST TOUT

AU QUÉBEC

L'AFFAIRE WATERGATE

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC)

Comment ne pas parler de cette affaire Watergate qui scandalise tant de pharisiens et d'hypocrites aux Etats-Unis comme au Canada. Beaucoup d'encre a coulé et coulera encore au sujet de cette affaire politique embrouillée qui, à cause des intérêts de certains groupes ou individus plus ou moins identifiables, a pris une ampleur artificielle.

Il est certain que les ennemis politiques de M. Nixon et notamment des Democrates ont tout intérêt à souffler sur les flammes qui ont enveloppé le Capitole et toute l'administration Nixon. Il y a aussi les ennemis du régime capitalo-démocratique qui se réjouissent de la tournure boursoufflée que prend l'événement. Il y a sans doute aussi les contestataires de tout acabit qui sont entrés dans la danse, eux qui prennent prétexte de tout pour manifester et protester afin d'affaiblir le régime. Il y a peut-être aussi des éléments exterieurs au pays qui, dans les coulisses, jettent de l'huile sur le feu.

De toute façon l'Amérique du Nord vibre et est émue de cette affaire qui, si elle avait eu lieu à une échelle plus modeste dans quelque circonscription électorale restreinte, n'aurait pas atteint à ce niveau de clameurs.

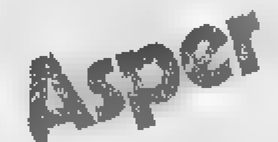
Quant au président Nixon dont certains veulent la tête, tout en avouant qu'il a peut-être manqué de "vigilance" envers les hauts gradés de son entourage, il a catégoriquement nié avoir non seulement participé à ce qu'on lui reproche, mais avoir constaté ce qui se passait et surtout avoir en aucun temps tenté d'étouffer l'affaire et de préserver la quiétude des coupables.

Or comme il n'y a pas encore de preuves pour contester hors de tout doute les

suite à la page 16







La Fête des pères

Cadeaux dignes d'un roi!

LA FÊTE DES PÈRES À TRAVERS LE MONDE

Au Canada, la Fête des Pères a été adoptée par certains peuples qui n'avaient dans leur tradition rien d'équivalent à cette fête mais qui ont emprunté les coutumes des blancs. Les Iroquois, par exemple, ont un mot pour l'occasion – "Ra Wenawa."

Les Esquimaux d'autre part entretiennent des liens familiaux si étroits que des autorités disent qu'ils célèbrent la Fête des Mères et des Pères chaque jour de leur vie.

Dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud où l'espagnol est en usage, la Fête des Pères est appelée "Dia del Padre". Juin est le mois à l'honneur mais en quelques endroits la Fête des Pères se célèbre avant celle des mères, en accord avec la moins grande importance attachée aux femmes.

Un peu partout, l'observance de cette fête n'est pas officielle mais dans la République Dominicaine ce fut Trujillo lui-même qui en fit l'annonce publique en 1933 et on l'observe depuis lors. Les autres pays qui célèbrent cette fête sont le Honduras, Costa-Rica, Brésil, Argentine, Vénézuela, Colombie et Panama.

Au Salvador et au Guatémala, les citoyens tiennent compte de cette fête mais, comme dans d'autres pays européens, ils blâment les commerçants américains qui "ne veulent que vendre davantage. Ce n'est ni bon, ni mauvais. Tout dépend de la manière."

En Equateur, les gens acceptent l'idée avec bonne humeur: "Elle est populaire mais en fait chaque jour est ici la Fête des Pères." Haïti ignore ce jour. Il en est de même pour les Chiliens qui allèguent: "Nous aimons nos parents tout au rer la Fête des Pères avec un mélange de scepticisme et de méfiance. Les Français, par exemple, tolèrent cette pratique tout en ajoutant: "En Amérique, ils ont un jour pour chaque chose."

Les Anglais considèrent l'evenement comme une machination du commercialisme" tout en suivant l'idée. Les Irlandais, indépendants en tout, tolèrent que des cartes soient montrées dans les boutiques mais ils ne font rien du tout.

En Italie, les gens célèbrent la journée à peu près comme ici. Ils remarquent cependant, d'un ton un peu pincé: "C'est devenu comme Noel. A venir jusqu'il y a une quinzaine d'années, les Italiens achetaient une crèche pour Noël, puis les Américains ont lancé les arbres de Noel et maintenant nous achetons des arbres de Noël.

Les Russes considèrent cette pratique comme un autre signe de la décadence occidentale: "Nous ne célébrons pas de telles fêtes, seulement des fêtes religieuses." En Chine et au Japon on n'observe pas cette fête et le représentant de la Thaïlande était indigné à cette idée: "Non, non, non!"

Il y a quelques échanges de cadeaux en Belgique, à Monaco, en Suisse, en Suède et en Espagne, mais non dans le Portugal voisin, ni en Grèce, en Allemagne, en Autriche et au Danemark.

En Norvège, la coutume est de prendre le café tôt le matin et les enfants donnent un petit cadeau qu'ils ont confectionné. Quant aux Finlandais: "Nous avons entendu parler de la Fête des Pères mais nous croyons que la mère l'emporte, là aussi!" Les Hollandais voient toute cette histoire comme une "exploitation de quelque chose qui n'était pas là avant.

Du bureau du Ruanda, nous avons obtenu une réponse tranquillement diplomatique: "Ce n'est pas l'usage ici, malgré la publicité. Non, malheureusement, cette fête n'a pas encore pris racine au Ruanda."

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 16 JUIN

9 30 *Pépinot
10 00 *Mon ami Ben
10 30 *Tour de terre
11 00 *Bagatelle
11 30 *Cent millions de jeunes
12 00 *Les héros du samedi
13 00 *L'heure des quilles
14 00 *L'univers des sports
16 00 *La grande aventure
16 30 Français d'aujourd'hui
17 00 *Sporthèque
18 00 *Atome et Galaxies
18 30 *Le téléjournal
18 35 Politique fédérale
18 45 *Du moyen âge à la renaissance
19 00 *Walt Disney présente
20 00 Billet de faveur
22 00 *Mon pays mes amours
22 30 *Téléjournal national et les nouvelles du sport
23 00 *Appelez moi Lise
00:00 *Cinéma

DIMANCHE 17 JUIN

9 30 *Pépinot
10 00 *Le Jour du Seigneur
11 00 *Documentaire canadien
12 00 *Le magazine de la semaine verte
13 00 *Rencontres
13 30 A communiquer
14 00 *Univers des sports
15 30 *L'heure des quilles
16 30 *Agriculteur de demain
17 00 5D
18 00 *Qui vive
18 30 *Le téléjournal
18 35 *Charlie Chaplin
19 00 *Que la famille
19 30 *Les beaux dimanches
21 30 *Les beaux dimanches
22 30 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 00 Cinéma d'ici
00 00 Ciné club

LUNDI 18 JUIN

12 00 *Les lois de la brousse
12 30 *Le monde sous le masque
13 00 *Oh! Lala, quel tralala!
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Femme d'aujourd'hui
14 30 *Le gourmet farfelu
15 00 *En mouvement
15 15 *Un enfant nommé Michel
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Woodbinde
17 00 *Daktari
18 00 *Mon fils
18 30 *Cher oncle Bill
19 00 En bloc
19 30 *Les Pierrafeu
20 00 *Les forges de St Maurice
20 30 *Mont Joye
21 00 *Sans blague
21 30 *Marcus Welby
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Cinéma

MARDI 19 JUIN

12 00 *Un enfant parmi tant d'autres
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 *J'ai la mémoire qui flanche
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Femme d'aujourd'hui
14 30 *Le gourmet farfelu
15 00 *En mouvement
15 15 *La souris verte
15 30 *Le monde en liberté
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Le monde enchanté d'Isabelle
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Le francophon issime
18 30 *La légende de Bas-de-cuir
19 00 En bloc
19 30 *Les belles histoires des Pays d'en haut
20 30 *Les cousins de la "Constance"
21 00 *Chapeau melon et bottes de cuir
22 00 *Propos et confidences
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Festival du cinéma canadien

MERCREDI 20 JUIN

12 00 *Les enfants de l'archipel
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 *Oh! Lala, quel tralala!
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Femme d'aujourd'hui
14 30 *Le gourmet farfelu
15 00 *En mouvement
15 15 *La souris verte
15 30 *Plein feu l'aventure
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Picolo
17 00 *Dossiers de l'agence "O"
18 00 *Déclic
18 30 En bloc
19 00 *Baseball
21 30 *Ma sorcière bien-aimée
22 00 *La bonne équipe
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

JEUDI 21 JUIN

12 00 *Enquêteurs associés
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 *J'ai la mémoire qui flanche
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Femme d'aujourd'hui
14 30 *Le gourmet farfelu
15 00 *En mouvement
15 15 *La souris verte
15 30 Histoire sans paroles
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Flip
17 00 *Au pays des géants
18 00 *Génies en herbe
18 30 *Quentin Durward
19 00 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 *Consommateurs avertis
22 00 *Dossiers
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Le prisonnier
00 00 *Cinéma

VENDREDI 22 JUIN

12 00 *Minos V
12 30 *Musique en vacances
13 00 *Oh! Lala Quel tralala!
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Femme d'aujourd'hui
14 30 *Le gourmet farfelu
15 00 *En mouvement
15 15 *La souris verte
15 30 *Monsieur Tang
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Le Prince Saphir
17 00 *Grand Chapparal
18 00 *Danse sur un arc en ciel
18 30 *Demoiselle d'Avignon
19 00 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Prélude
21 30 *Le 60
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Cinéma

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 16 JUIN
20h00 – BILLET DE FAVEUR. "Les pieds dans le plat". (The Man from the Diner's Club). Comédie de Frank Tashlin, avec Danny Kaye, Telly Savalas et Cara Williams. Un employé de l'agence Diner's Club est amoureux de la secrétaire de son patron. Mais sa timidité lui fait commettre gaffe sur gaffe. Il fait un jour parvenir une carte de membre à un individu assez louche. Dans l'espoir de récupérer la carte, il s'expose à une série de mésaventures.
00h00 – *CINEMA. "Les tontons farceurs". (The Family Jewels). Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Donna Butterworth et Sebastian Cabot. Après la mort de son père, une fillette doit, pour toucher ses trente millions d'héritage, choisir comme tuteur un de ses oncles : un capitaine de traversier, un clown, un photographe, un pilote d'avion, un détective et un chef de la pègre. (USA '65)

DIMANCHE 17 JUIN
00h00 – CINE CLUB. "Les sables mouvants". Etude psychologique réalisée par Wladislav Slezicki. Délivrés des contraintes de la vie citadine, un garçon de douze ans et son père campent sur le bord d'un lac. Dialogue constant entre le père et son fils jusqu'au moment où arrive une jeune fille à laquelle le père s'intéresse bientôt. (Polonais, sous-titré, '69)

LUNDI 18 JUIN
23h00 – *CINEMA. "Furie à Bahia". Film d'espionnage réalisé par André Hunebelle, avec Frederic Stafford, Mylène Demongeot et Raymond Pellegrin. L'agent secret OSS-177 se rend au Brésil pour enquêter sur une série d'attentats politiques. Dès son arrivée, il échappe à un traquenard et un collègue est assassiné

MARDI 19 JUIN
23h00 – *FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN. "Pas de jeu sans soleil". Avec Francine Vernac et Michel Laprise. Deux compagnons de travail dans une agence de service social n'osent s'avouer leur affection. La jeune fille imagine un jeu qui leur permet de s'exprimer librement. Elle feint de se présenter comme une inconnue dans une rencontre "fortuite". (Can. '71)

MERCREDI 20 JUIN
23h00 – *CINEMA NOUVEAU ET D'AUJOURD'HUI. "Léa, l'hiver". Drame psychologique réalisé par Marc Monnet, avec Karen Blanguernon et Gilles Segal. Sur la plage d'Ibbiza en hiver, des policiers trouvent le cadavre d'une jeune femme. Crime, accident, suicide? (Fr. '70)

JEUDI 21 JUIN
19h30 – *LES GRANDS FILMS. "Le retour des sept". (Return of the Seven). Western réalisé par Burt Kennedy, avec Yul Brynner, Robert Fuller et Emilio Fernandez. Deux aventuriers apprennent que leur ami, un fermier mexicain, a été enlevé par des inconnus en même temps que plusieurs autres paysans. Ils se portent au secours des prisonniers. (USA '66)

VENDREDI 22 JUIN
23h00 – *CINEMA. "Un dimanche à New York". Comédie réalisée par Peter Tewksbury, avec Jane Fonda, Rod Taylor et Cliff Robertson. Une jeune fille est en visite à New York chez son frère. Un dimanche après-midi elle rencontre un inconnu. Surpris par l'orage, ils rentrent à l'appartement du frère qui est parti en voyage. Survient le fiancé. (USA '63)



LE DERNIER TANGO (OU LE BAL DES HYPOCRITES)

Un des journaux anglais de la ville annonçait la semaine dernière que "Le Dernier Tango à Paris" qui jouait à Bologne, en Italie, avait été saisi comme étant obscène. Le 2 février dernier les tribunaux ont acquitté ces charges et on présente le film de nouveau devant des salles combles. C'est sans doute ce qui va se produire ici à Winnipeg. Après l'affaire "The Stewardesses" on croirait que M Mackling essaierait d'éviter la répétition de ces événements. Mais non! "Le Dernier Tango à Paris" qui était présenté au cinéma Kings a été saisi et attend la cour.

Pourquoi avoir saisi ce film? Le Bureau de classification du Manitoba avait visionné le film et l'avait classifié "Restricted, adult". Les média nous annoncent qu'il n'y avait pas eu de plainte contre le film, puisqu'il n'avait joué qu'un ou deux soirs. Aurait-on saisi ce film comme façon d'assurer les votes d'un secteur de la population qui se dit défenseur de la moralité tout en imposant leur niveau de moralité?

Le film, semblerait-il, a été saisi à cause de la publicité qu'on lui aurait donnée. La revue "Time" consacrait plusieurs pages de textes et de photos à ce film. La revue française "Paris Match" y a consacré deux articles érudits (un "pour" et un "contre") Les quotidiens nous annonçaient chaque jour comment le film avait été reçu, interdit, censuré ou saisi dans les villes du monde. Et encore. Alors, avec toute cette publicité, je suis convaincu que les petits vieux qui seraient susceptibles d'être offensés par ce film et qui porteraient plainte d'obscénité auprès du gouvernement connaîtraient de quoi il s'agit et ne s'y rendraient pas.

Et s'il fallait saisir un film, pourquoi "Le Dernier Tango"? On pourrait en choisir au moins six autres. Voici ce que contenait la page des films d'un quotidien anglais de samedi le 2 juin. "They came for pleasure... but got more than they bargained for! Was the model agency more than just a studio for the customer with a polaroid camera? Pleasure Palace. Ah... the simple pleasures! Who says love has to last? Wild Honey." "Two Sizzlerotics. A beautiful young wife meets a friend's friend and discovers a world of ecstasy previously ignored! Sex is beautiful' The amorous and erotic experiences of a promiscuous young paramour! Marianne's Temptations in sizzling eroticolor." Finalement à un cinéma "devoted to exploring new areas of thought: Little girls with Big ideas! Convent Girls and Girls at the Gynecologist". En voilà assez pour les puritains. Alors, pourquoi "Tango"? Que dire, encore, de ce salon de massage qu'on voit annoncé partout au centre ville ("Let us put our hands on your body! ")?

Moi (non plus) je n'ai pas vu ce film. Il ne m'intéresse pas tellement. Pourquoi en écrire? Parce que l'hypocrisie qui entoure cette affaire malsaine est choquante. Comme me le disait Sr Prénovault, qui fait partie du Bureau de classification des films, "Tango", bien qu'il traite de sexualité est tout de même un bon film bien fait. "Il n'est pas un des grands films" mais il est mieux fait que tous ces autres films cités plus haut. "Les gens qui se rendent à 'Tango' pour voir un film du genre de "Pleasure Palace" seront déçus."

Avoir saisi ce film est une autre preuve du puritanisme hypocrite qui règne chez nous, puritanisme qui fait qu'on a ces lois antiques qui règlent les régies et l'alcool dans la province

Les sauvegardes de la moralité publique travaillent d'une façon difficilement expliquée: pourquoi (j'y reviens!) "Tango" et pas toutes ces autres choses?

Deux amis à moi avaient vu "Tango" Le premier l'a vu ici à Winnipeg le soir de la première, l'autre l'a vu à Paris lors d'un voyage récent (notons qu'on présente ce film dans plusieurs cinémas à Paris). Que pensent-ils du film? C'est un film comme-ci comme-çà. Erotisme? Moins que dans d'autres films. Que pensent-ils de "l'affaire" Tango? Une grosse exagération de publicité. La scène qui les a le plus impressionnés? La scène de danse à la fin du film

Maintenant, on n'a qu'à attendre. Le film passera en cour, on l'acquittera (comment définir "l'obscénité" dans une société comme la nôtre?) et reprendra l'affiche. "Tango" comme "The Stewardesses" l'an dernier, bénéficiera de toute cette publicité (gratuite) et jouera pour des semaines et des semaines devant des salles combles de gens qui ne comprendront pas pourquoi on a fait tout ce tralala pour un film si inoffensif.

Des films de l'ONF pour l'enseignement des langues secondes

L'Office national du film du Canada a en cours de production une série de films destinés à aider les Canadiens à apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde.

Ces films ont pour but de rejoindre de multiples auditoires intéressés dans l'apprentissage d'une de ces langues depuis les écoles jusqu'à la télévision éducative en passant par les universités et les programmes spéciaux du gouvernement.

La preparation de la série est placée sous la responsabilité à la fois de la production française et anglaise de l'ONF. De plus, des conseillers pédagogiques ont été engages par l'Office à titre de consultants auprés des producteurs du programme: Jacques Bobet et John N. Smith.

La série française qui comprend 15 films regroupés sous l'appellation: "Tout' monde parle français" visera avant tout, au moyen de la fiction, à sensibiliser l'étudiant à un langage et à une culture authentiquement québécois.

Il y aura trois ensembles de films: 5 films de 20 minutes pour enfants (10 à 12 ans); 5 films de 20 minutes pour adolescents et 5 films de 40 minutes pour adultes.

Les films en anglais au nombre de 20 et d'une durée de 20 minutes chacun s'adapteront à différentes situations pédagogiques, l'âge étant négligé au profit du niveau de connaissance. Ils seront repartis en 5 sections de 4 épisodes ayant pour base un même sujet.

L'Office national du film fournira à l'appui de ce programme différents documents audio-visuels tels que films fixes, diapositives, rubans magnétoscopiques ainsi qu'un livre du maître et de l'élève, afin d'aider les professeurs dans l'utilisation des films.

CKSB — HORAIRE DES ÉMISSIONS du 4 juin au 9 septembre

HORAIRE REGULIER DU LUNDI AU VENDREDI

06 00	Radiojournal
06.03	Opération été
07·00	Radiojournal
07·03	Opération été
08.00	Le monde ce matin
08·15	Informations 1050 & Sports
08 31	En manches courtes
09 00	Radiojournal
09.03	En manches courtes avec 2 minutes de marché aux puces à 9:10, 9:40, 10.10 et 10 20
10 20	Marché aux puces
10·30	Les Joyeux Troubadours
11 00	Informations 1050
11·05	Radio-Sonde
12·00	Manchettes locales
12 02	Présent à l'écoute
12 30	Sérénade estivale
12·35	Marché aux bestiaux
12·41	Annonces-Eclair
13 00	Le Monde Maintenant (bulletin complet
13 15	Sports
13 18	Carnet des Arts
13·30	Marché aux puces
14·00	Radiojournal
14 03	Pas besoin de frapper avec radiojournaux à 14h et 15h
16 00	Radiojournal
16·03	Ailleurs
17·00	Informations 1050
17 03	Tendrement
18.00	De tous les points du monde
18 20	Commentaires
18·28	Sports
18.34	Monsieur Bricole
18 40	Un Petit Air
19 00	Radiojournal

LUNDI

19.03	Sur toutes les scènes du monde
21 00	Le Monde ce soir
21:12	Commentaire
21:19	Au rythme du monde
21.30	A Capella
22 00	Radiojournal
22 03	Au risque de vous plaire
22 30	Jazz et Blues
23 00	Radiojournal
23.03	Par 4 Chemins
24 00	Radiojournal
00:03	Sports
00·08	Vienne la nuit
01.03	Fin des émissions

MARDI

19·03	Arts
19:30	Concert intime
20 00	Documents
21 00	Le Monde ce soir
21.12	Commentaire
21·19	Au rythme du monde
21:30	Les Grandes Religions
22.00	Radiojournal
22.03	Au risque de vous plaire
22 30	Jazz et Blues
23 00	Radiojournal
23 03	Par 4 Chemins
24 00	Radiojournal
00 03	Sports
00 08	Vienne la nuit
01 03	Fin des émissions

MERCREDI

19 03	Micro Théâtre
19.30	Les Grands Concerts
21 00	Le Monde ce soir
21:12	Commentaire
21:19	Au Au rythme du monde
21:30	Connaissances d'aujourd'hui
22 00	Radiojournal
22 03	Au risque de vous plaire
22·30	Jazz et Blues
23 00	Radiojournal
23 03	Par 4 Chemins
24 00	Radiojournal
00 03	Sports
00 08	Vienne la nuit
01 03	Fin des émissions

JEUDI

19 03	Des Livres et des Hommes
19 30	Banc d'Essai
20 00	Premières
21 00	Le Monde ce soir
21·12	Commentaire
21:19	Au rythme du monde
21:30	Romance
22·00	Radiojournal
22:03	Au risque de vous plaire
22.30	Jazz et Blues
23.00	Radiojournal
23·03	Par 4 Chemins
24 00	Radiojournal
00 03	Sports
00.08	Vienne la nuit
01 03	Fin des émissions

VENDREDI

19.03	Arts
19:30	Orchestre Symphonique
21 00	Le Monde ce soir
21:12	Commentaire
21:19	Au rythme du monde
21 30	Entretien
22 00	Radiojournal
22 03	Au risque de vous plaire
22 30	Jazz et Blues
23 00	Radiojournal
23 03	Par 4 Chemins
24 00	Radiojournal
00 03	Sports
00 08	Vienne la nuit
01.03	Fin des émissions

SAMEDI

05 55	Ouverture
06 00	Radiojournal
06 03	Radio samedi
06 54	Sports
07 00	Radiojournal
07 05	Radio samedi
08 00	Informations 1050
08 05	Radio samedi
08 30	Sports
08 35	Radio samedi
09 00	Radiojournal
09 03	La musique et les jeunes
10 00	Radiojournal
10 03	Ecole buissonnière
11 00	Radiojournal
11 03	Chronique du disque
12 00	Radiojournal
12 10	Informations 1050
12 15	La science et vous
13 00	Radiojournal
13 03	Ballade et fantaisie
14.00	Radiojournal
15·00	Radiojournal
15 03	Ballade et fantaisie
16.00	Radiojournal
16.03	Ballade et fantaisie
17.00	Radiojournal
17 10	Sports
17:15	Gens de mon pays
18·00	Radiojournal
18 03	Carnet mondain et avis de décès
18 10	Intermède
18 30	Paroles et musique
19 00	Radiojournal
19·03	Cosmik
20·00	Radiojournal
20 03	Cosmik
21·00	Radiojournal
22.00	Radiojournal
22 03	Sports
22.08	Cosmik
23 00	Radiojournal
23 03	Jazz d'Europe et d'Ici
24 00	Radiojournal
24 03	Pensées de la nuit
24 08	Au fil de la nuit

DIMANCHE

06 50	Ouverture - Musique
06 53	Sports
07 00	Radiojournal
07.10	Le matin de la fête
08 00	Radiojournal
08 03	Le matin de la fête
09 00	Radiojournal
09 03	Concert matinal
10 00	Radiojournal
10 03	Invitation à la musique
11 00	Radiojournal
11 02	Informations 1050
11 05	Festival d'été
12 00	Radiojournal
12 09	Informations 1050
12 15	Dialogue
13 00	[illegible]diojournal
13 03	Musique des nations
14 00	Radiojournal
14 03	Poèmes et Chansons
15 00	Radiojournal
15 03	Gravures immortelles
16 00	Radiojournal
16 03	Temps libre
17 00	Programme ukrainien
18 00	Radiojournal
18·08	Intermède
18.15	Intervalle
18 30	Horizons
19 00	Radiojournal
19·03	Cabaret du soir qui penche
20.00	Radiojournal
20 03	Cabaret du soir qui penche
22 00	Radiojournal
22 03	Sports
22.08	Cabaret du soir qui penche
23 00	Radiojournal
23 03	Orchestres canadiens
24.00	Pensées de la nuit
24·04	O Canada et fermeture

suite de la page 12

dénegations du président, pourquoi ne pas accepter sa version? Aux dernières nouvelles on se faisait fort d'apporter des preuves de la culpabilité du président. Or ces preuves n'ont pas encore été apportées. Elles ne le seront peut-être jamais.

Une chose est certaine, le président Nixon a beaucoup de crédit à son actif auprès du peuple américain en général. On lui sait gré d'avoir liquidé la guerre du Vietnam à toutes fins utiles. C'est encore sous son règne que la violence, les batailles des rues, les étés chauds ont regressé, que l'intégration scolaire a progressé, que la situation économique s'est améliorée. Devant ces réalisations, l'affaire Watergate si virulente soit-elle ne fera pas le poids à long terme.

L'affaire Watergate met peut-être l'accent sur les faiblesses et même les tares de nos régimes démocratiques, mais elle met en lumière des réactions saines.

Ainsi on voit les Américains traiter de l'affaire ouvertement, en pleine lumière s'autocritiquer. Quelle dictature pourrait offrir pareille situation? Sous un régime totalitaire il n'y aurait pas eu d'affaire Watergate, mais mieux vaut une affaire Watergate que des répressions sanglantes, et la négation pure et simple de la liberté individuelle.

Il n'y a aucun régime parfait, mais ne vaut-il pas mieux vivre dans un régime où certes il y aura toujours des scandales à cause de la faiblesse et des intérêts des hommes que sous un régime où tout est caché, réprimé et où tous sont esclaves?

MAURICE HUOT

CANADIAN NATIONAL RAILWAY COMPANY

NOTICE

Pursuant to Order No. R-16074 of the Railway Transport Committee of the Canadian Transport Commission dated February 28, 1973, the following notification is hereby given

RAILWAY TRANSPORT COMMITTEE

ORDER NO. R-16074

February 28, 1973, Ottawa

IN THE MATTER OF Sections 256 and 258 of the Railway Act, Chapter R-2 Revised Statutes of Canada 1970 and

IN THE MATTER OF the claims of and payments to Canadian National Railways for losses incurred in the operation of its branch lines of railway

File No. 49305.2

WHEREAS Section 256(5) of the Railway Act provides as follows: "Where any payment has been made under subsection (4) notice of the amount of the payment and of the total amount of all such payments in respect of the actual losses of the company attributable to the line in earlier years, if any, shall, in accordance with any regulation of the Commission in that behalf

(a) be posted by the company in all stations on the branch line in respect of which the payment was made, and

(b) be published by the company in at least one newspaper circulating in the area served by that branch line"; and

WHEREAS the Committee has determined that notice be given in the area served of the amounts of claims and payments in respect of actual losses attributable to the operation of branch lines designated under Section 258 of the Railway Act as lines that shall not be abandoned; and

WHEREAS the Committee has determined that notice also be given in the area served of the amounts of actual losses claimed to be attributable to the operation of branch lines in respect of which an application for abandonment has been filed under Section 253 of the Railway Act but no determination has been made as to whether the branch line is uneconomic and no payment has been made in respect of such claims

THE COMMITTEE HEREBY ORDERS

Canadian National Railways shall forthwith publish this Order, including Schedules A and B attached hereto, in at least one newspaper circulating in the area served by the branch lines listed in such attached Schedules and, where a payment has been made under Sections 256 or 258 of the Railway Act, shall post a notice of the amount of such payment and the total amount of all such payments in respect of that line in all stations on the line.

J. D. Beach

Secretary

Railway Transport Committee

ORDER NO. R-16074 Schedule "A"

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

CLAIMS AND PAYMENTS IN RESPECT OF YEAR 1971

(for claims filed prior to July 1, 1972)

SECTION 256 (UNPROTECTED BRANCH LINES)

ORDONNANCE No R-16074 Annexe A

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RÉCLAMATIONS ET PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 1971

(pour les réclamations soumises avant le 1er juillet 1972)

ARTICLE 256 (embranchements en exploitation libre)

	Subdivision / Subdivision	Between / Entre	Amount of Actual Loss Claimed (1) / Pertes réelles réclamées (1)	Payments to December 31, 1972 / Paiements versés au 31 décembre 1972
Newfoundland / Terre-Neuve				
1	Argentia	Placentia Jct. - Argentia	$ 91 902	$ Nil Néant (2)
2	Bonavista	Shoe Harbour - Bonavista	148,682	Nil Néant (2)
Prince Edward Is. and Ile-du-Prince-Edouard				
3	Elmira Spur	Harmony Jct. - Elmira	2 455	Nil Néant (2) (3)
Nova Scotia / Nouvelle-Ecosse				
4	Caledonia	Caledonia Jct. - Caledonia	71 361	Nil Néant (2) (3)
5	Oxford	Tatamagouche - Scotsburn	24,675	Nil Néant (2) (3)
6	St. Peters	St. Peters Jct. - St. Peters	4,156	Nil Néant (2) (3)
7	Sunny Brae Spur	Ferrona Jct. - Sunny Brae	112	Nil Néant (2) (3)
[illegible]				
8	Penetang	North Colwell - Penetang	14,669	Nil Néant (2) (3)
Manitoba				
9	Cabot	Searle - Cabot	5,380	Nil Néant (2)
10	Carman	Roseisle - Notre Dame Jct.	3 174	Nil Néant (2)
11	[illegible]	[illegible] - Roseisle	15,366	Nil Néant (2)
12	[illegible]	Hartney - Virden	29 360	Nil Néant (2)
13	[illegible]	[illegible]	15 0[illegible]5	Nil Néant (2)
14	[illegible]	Muir - Carberry Jct.	10,006	Nil Néant (2)
15	Pleasant Point	West Tower - Brandon Jct.	23,855	Nil Néant (2)
16	Rapid City	Hallboro - Rapid City	17,716	Nil Néant (2) (3)
17	Ridgeville	South Jct. - Ridgeville	6,088	Nil Néant (2)
18	Ste. Rose	Ste. Rose - Rorketon	54,821	Nil Néant (2)
19	[illegible]	Hartney Jct. - M. and B. Jct.	87 383	Nil Néant (2)
20	[illegible]	[illegible]ifton Jct. - Winnipegosis	60,629	Nil Néant (2)
Saskatchewan				
21	Avonlea	Bengough Jct. - Avonlea	116,479	Nil Néant (2)
22	Bengough	Bengough Jct. - Willowbunch	331 713	Nil Néant (2) (3)
23	Blewett	Luxton - Blewett	5,038	Nil Néant (2)
24	Bodo (4)	Unity - Bodo	220 874	Nil Néant (2) (3)
25	[illegible]	[illegible] Lake Jct. - Frenchman Butte	80 631	Nil Néant (2)
26	Central Butte	Central Butte - Grainland	769	Nil Néant (2)
27	[illegible]	[illegible]	20 915	Nil Néant (2)
28	[illegible]	[illegible] Jct. - Goodwater	122 808	Nil Néant (2)
29	[illegible]	Tyson - [illegible]	79 300	Nil Néant (2)
30	Main Centre	[illegible] - Main Centre	91 029	Nil Néant (2)
31	[illegible]	[illegible]	302 812	Nil Néant (2) (3)
32	[illegible]	[illegible]	76 913	Nil Néant (2)
33	[illegible]	[illegible]	95 [illegible]53	Nil Néant (2)
34	[illegible]	[illegible] - Parker[illegible]	206,442	Nil Néant (2) (3)
Alberta				
35	Demay	Camrose Jct. - Demay Jct.	29 921	Nil Néant (2)
36	Dodsland	Loverna - Hemaruka	77 603	Nil Néant (2)
37	[illegible]	[illegible]	29 [illegible]4	Nil Néant (2)
38	Kingman	Tofield - Batlea Jct.	56 [illegible]	Nil Néant (2)
39	Spondin	Scapa - End of Track	14 355	Nil Néant (2) (3)
		TOTAL	$2 744 789	$ Nil Néant

(1) Claims for Actual Loss as filed February 9, 1972

(2) Payments may be recommended only in respect of lines determined to be uneconomic. Not eligible for subsidy in 1971. No determination has been made.

(4) Minor portion of this line is in Alberta

(1) Réclamations en dédommagement des pertes réelles soumises le 9 février 1972

(2) Des paiements ne sont recommandés que s'il a été jugé que les embranchements sont non rentables. Aucune détermination n'a été faite dans ce cas

(3) N'était pas admissible aux subventions en 1971

(4) Se prolonge en Alberta sur une faible distance

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

AVIS

Conformément à l'ordonnance No R-16074 du Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports en date du 28 février 1973, notification est donnée de ce qui suit

COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

ORDONNANCE No R-16074

Le 28 février 1973, Ottawa

RELATIVE aux articles 256 et 258 de la Loi sur les chemins de fer, chapitre R-2 des Statuts révisés du Canada 1970 et

RELATIVE aux réclamations présentées et aux paiements reçus par les Chemins de fer Nationaux du Canada sur pertes subies dans l'exploitation de leurs embranchements de voies ferrées

Dossier n° 49305.2

ATTENDU [illegible] 5 de la Loi sur les chemins de fer dispose [illegible] en vertu du paragraphe 4 [illegible] de [illegible] pertes réelles de la [illegible] doit en conformité de tout règlement de la Commission [illegible]

a) être affiché par la compagnie dans toutes les gares de l'embranchement [illegible]

b) être publié par la compagnie dans au moins un journal distribué dans la région desservie par cet embranchement [illegible]

ATTENDU que le Comité a décidé qu'avis doit être donné dans la région [illegible] des montants des réclamations et des paiements relatifs aux [illegible] réelles attribuables à l'exploitation des embranchements désignés [illegible] l'article 258 de la Loi sur les chemins de fer comme ne devant pas être abandonnés [illegible]

ATTENDU que le Comité a décidé qu'avis doit aussi être donné [illegible] embranchements qui font l'objet d'une demande d'abandon [illegible] Loi sur les chemins de fer, sans qu'il [illegible] embranchement est non rentable [illegible] effectué de paiement

LE COMITÉ ORDONNE CE QUI SUIT

Les Chemins de fer Nationaux du Canada publieront immédiatement la présente ordonnance [illegible] les annexes A et B ci-jointes dans au moins [illegible] la région desservie par les embranchements [illegible] lorsqu'il y a eu paiement en vertu [illegible] les chemins de fer devront afficher [illegible] le montant total de tous paiements de ce [illegible] dans toutes les gares de la ligne

[illegible]

Comité des transports par chemin de fer

ORDER NO. R-16074 Schedule "B"

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

CLAIMS AND PAYMENTS IN RESPECT OF YEAR 1971

(for claims filed prior to July 1, 1972)

SECTION 258 (GUARANTEED BRANCH LINES)

ORDONNANCE No R-16074 Annexe B

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RÉCLAMATIONS ET PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 1971

(pour les réclamations soumises avant le 1er juillet 1972)

ARTICLE 258 (embranchements en exploitation obligatoire)

	Subdivision / Subdivision	Between / Entre	Amount of Actual Loss Claimed (1) / Pertes réelles réclamées (1)	Payments to December 31, 1972 / Paiements versés au 31 décembre 1972
Manitoba				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	$ 228 025	$ 205 600
[illegible]	[illegible]	[illegible]	235 037	209 [illegible]00
[illegible]	Cowan	[illegible]	240 398	199 600
4	Harney	[illegible]	[illegible]89 145	156,900
[illegible]	Harney	[illegible]	4 [illegible]66	4 [illegible]00
[illegible]	M[illegible]	[illegible]	8 200	268 [illegible]00
[illegible]	Neepawa	Rossburn Jct. - Neepawa Jct.	15[illegible]4	65 [illegible]00
[illegible]	[illegible]	[illegible]	54 [illegible]39	51 500
[illegible]	[illegible]	[illegible] Notre Dame [illegible]	76 [illegible]0	25 400
[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 0[illegible]8	29 [illegible]00
11	Rapid City	Rapid City - [illegible]	[illegible]4 463	117 800
12	Ridgeville	[illegible]	13 [illegible]76	11 [illegible]00
[illegible]	Rossburn	Rossburn - Russell	44[illegible] 895	89 [illegible]00
[illegible]	Ste. Rose	Ochre River - Ste. Rose	823	5 900
[illegible]	Wa[illegible]	[illegible]	41 6[illegible]	38,800
Saskatchewan				
16	Acadia Valley (2)	Eyre Jct. - Acadia Valley	38 62[illegible]	31,200
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] 472	99 300
[illegible]	[illegible] Lake	[illegible]	5[illegible] 467	441 600
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]2 254	40 500
20	[illegible]	[illegible]	594 [illegible]04	525 700
21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]2 500
22	[illegible]	[illegible]	[illegible]05 046	99 700
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]0 982	82 600
24	[illegible]	[illegible]	5 [illegible]59	35 000
[illegible]	[illegible]	[illegible]	29[illegible] [illegible]2	249 000
[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 931	32 200
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	55 [illegible]00
28	[illegible]	[illegible]	473 [illegible]27	407 100
29	[illegible]	[illegible] Jct. - Eros[illegible] Jct.	87[illegible] 098	726 900
30	[illegible]	Whitmore - Hudson Bay	93 536	80 100
31	Glenavon	[illegible] - McGa[illegible]	728 938	654 800
[illegible]	Gravelbourg	Gravelbourg Jct. - Claybank; Mossbank - Tyson		
33	Man[illegible]	[illegible]	406 [illegible]73	334 500
34	Meskanaw	[illegible]	44 607	[illegible]09 000
[illegible]	[illegible]	[illegible]	331	200
36	Rhein	Ross Jct. - W[illegible]	238 544	197 800
[illegible]	R[illegible]hood	[illegible]	1[illegible] 616	131 300
38	St. Brieux	[illegible]	199 321	177 200
39	Tonkin (3)	[illegible]	304 333	258 800
40	Turtleford	[illegible]	359 314	322 200
41	Weyburn	[illegible]	324 430	271 400
42	White Bear	[illegible] - White Bear	37 158	128 400
			77 150	148 100
Alberta				
43	Athabasca	Morin Jct. - Athabasca	237 656	204 000
44	Endiang	Endiang Jct. - Warden Jct.	136 464	123 000
45	Endiang	Warden - Nevis	6 258	5 800
46	Settler	Furlow Jct. - Dinosaur	305 469	258 100
		TOTAL	$10 538 030	$9 134 900

(1) Claims for Actual Loss as filed February 9, 1972

(2) Minor portion of this line is in Alberta

(3) Minor portion of this line is in Manitoba

Canadian Transport Commission

Railway Transport Committee

Railway Costs Analysis Branch

December 31, 1972

(1) Réclamations en dédommagement [illegible]

[illegible]

Commission [illegible]

Direction [illegible]

Le 31 décembre 1972

Nécrologie

M. François GUYOT

Le vendredi 25 mai 1973, à l'hôpital Assiniboine de Brandon, est décédé à l'âge de 88 ans, M. François Guyot Guyot. Son épouse, née Dorée Mandeville, le précéda dans la tombe en 1959.

M. Guyot naquit à Mégevette, Haute-Savoie, France. Il émigra au Canada avec sa famille lorsqu'il était tout jeune et passa la plus grande partie de sa vie à Ste-Rose-du-Lac. Il habitait Brandon depuis 1950.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Sarto de Montréal, Yvonic de Ladysmith, C.B., Gérard de St-Boniface, une fille, M. W. Ricks (Françoise) de Brandon; deux petits-enfants; une soeur, Mme Marie Savaria et un frère, M. Jean-Louis Guyot de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe des funérailles fut célébrée par le Révérend Pol Nieulandt en l'église Saint-Augustin de Brandon. Les porteurs étaient Gilles Guyot, Georges Toussaint, Roger Guyot, Léo-Paul Savaria, Dan O'Hagan et René Guyot. L'inhumation se fit au cimetière de Brandon.

REMERCIEMENTS

Les familles Guyot et Ricks désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père — soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon.

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes reponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Apres le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2						■						
3											■	
4					■							
5				■						■		
6			■			■					■	
7	■							■				
8			■									
9		■						■				
10				■			■					■
11						■				■		
12					■						■	

HORIZONTAL

1 - Déesse grecque de la pensée. - Ile de la Méditerranée
2 - Voie carrossable. Arbrisseau épineux
3 Petit article dans un journal
4 Manie doucement. Reconnues vrai
5 Terre entourée d'eau. Enlèvera. Anc. note de musique
6 Nég. Conj. Viscère double
7 Capitale de l'Albanie. Petit Puma de l'Amérique du Sud
8 Pron. pers. Du verbe être. Portion d'un tout partagé entre plusieurs
9 Entier, complet. Organe circulaire
10 Fille de Cadmus. Le premier de tous les nombres. Étendu en longueur
11 Goûter un grand plaisir. Eau de vie de grain. Conj
12 Cheville de métal. Femelle du dindon

VERTICAL

1 - Ecrivain italien né à Arezzo (1492 1556). Montagne des Alpes françaises
2 Teinte, nuancé. Adj. poss
3 Petite cabane faite de branchages. Insectes parasites
4 - Exister. - Ville de l'U.R.S.S. Id Est
5 Venue au monde. - Celui qui prononce un discours
6 Personnage satisfait de lui-même. De très petite ...
7 Qui habite le long d'une rivière. Nom familier du troupier américain
8 - Mouvement agressif. Plante textile
9 Lieu planté d'osiers. De forme circulaire
10 Ensemble des cérémonies d'une religion. Matière à base de résine polyamide
11 Pron. pers. Obtenu. De la couleur du sang
12 Ephésien obscur qui incendia le temple d'Artémis. Equerre

Le Petit Coin

Allo mes amis! N'oublie pas de fêter ton Papa dimanche. Ce sera la fête de tous les pères le 17 juin. Fais-lui une belle surprise! Bicolo



GAGNANTS du concours "PATATE"

PREMIER GAGNANT

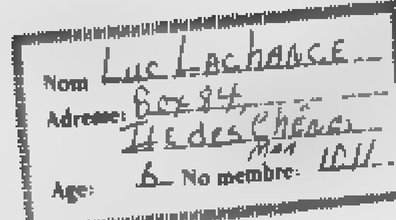
No 1011 LUC LACHANCE, 6 ans
Boîte 84
Ile des Chênes, Man

DEUXIEME GAGNANT

No 1069 – ANDRE CHARTIER, 4 ans
St Lazare Manitoba

TROISIEME GAGNANT

No 1538 – LORRAINE VERMETTE
4 ans
Aubigny Manitoba





DEVINETTE ou PROBLÈME?

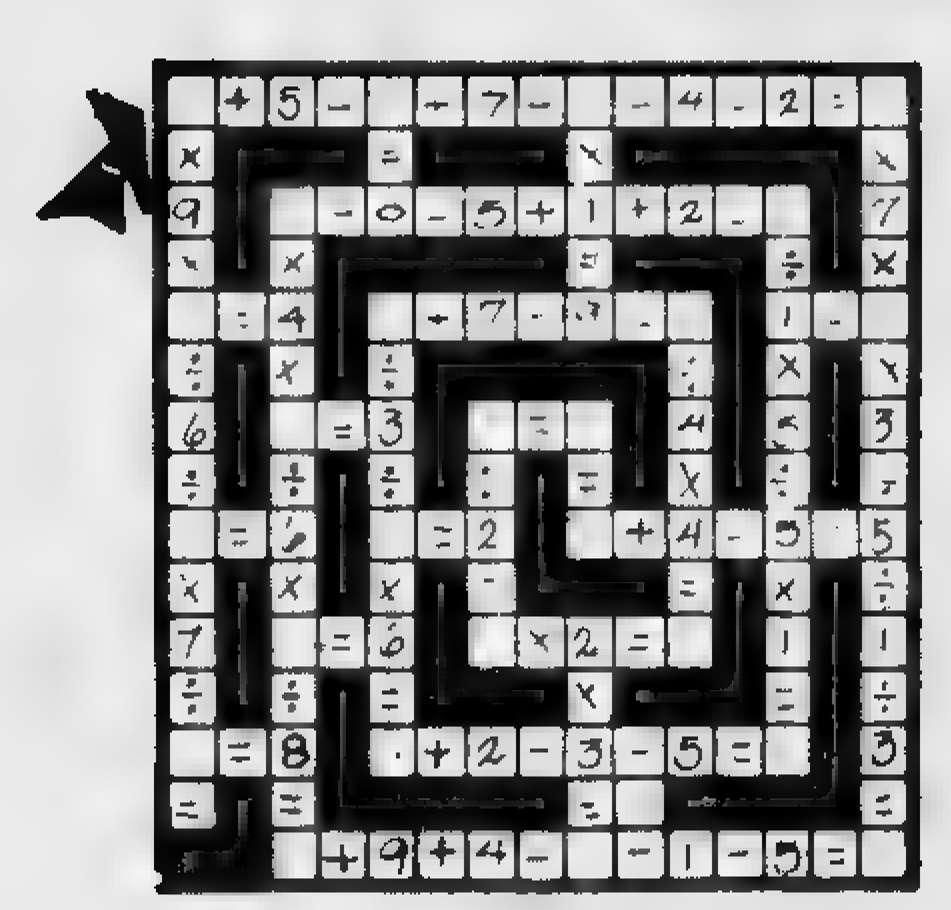
20 100 1000 BOEUF

DANS 1 CLOS ET 120

DANS L'AUTRE.

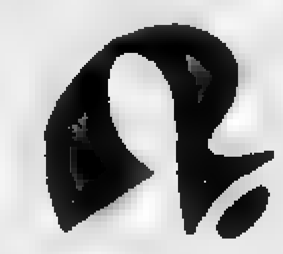
Réponse au bas de la page.

LIS CETTE PHRASE ET DIS-MOI COMBIEN CELA FAIT DE PATTES ET D'OREILLES.



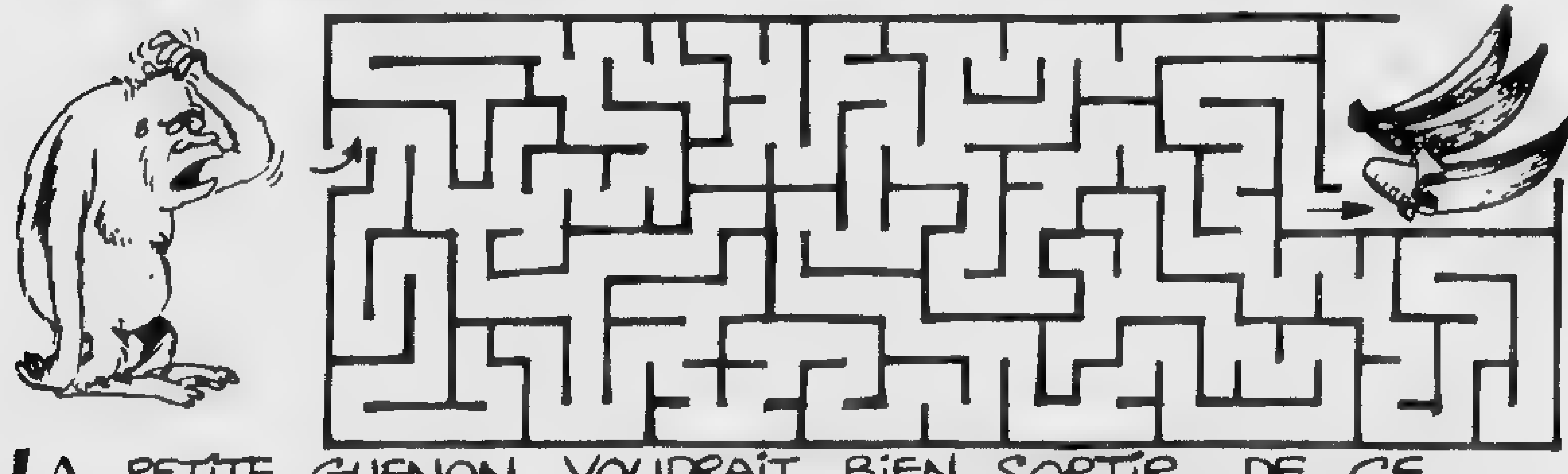
GROS PROBLÈME

—Tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclée
—Les operations verticales se font de haut en bas
—Les opérations horizontales se font de gauche à droite
—La fleche t'aide à partir





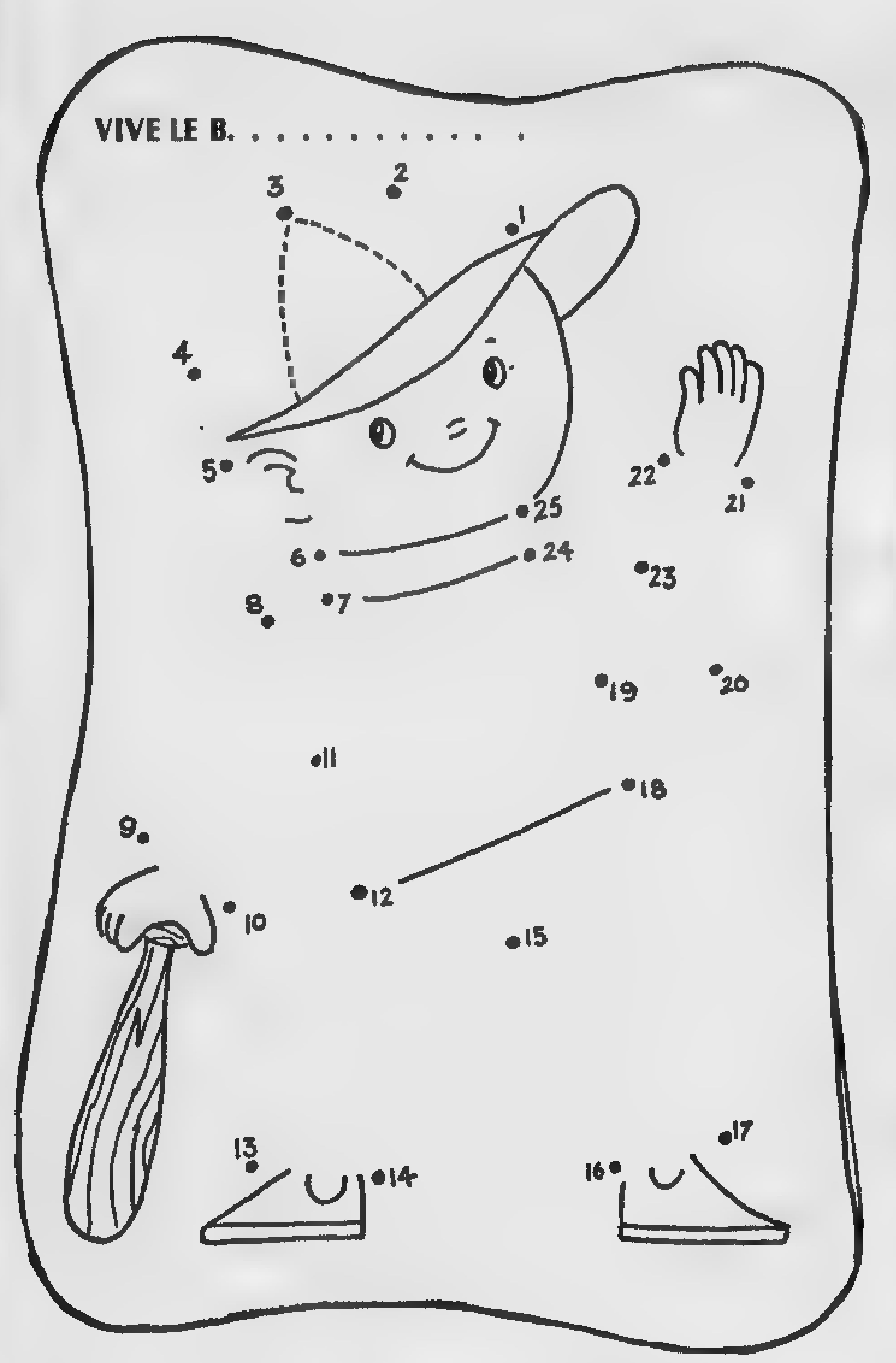
DISCUSSION ENTRE LES MEMBRES DU CLUB: "FENÊTRE OUVERTE OU FERMÉE?"
"J'AI TOUJOURS DIT QUE LES FENÊTRES DOIVENT ÊTRE OUVERTES
-AH! VOUS ÊTES MÉDECIN SANS DOUTE?
-NON... CAMBRIOLEUR.



LA PETITE GUENON VOUDRAIT BIEN SORTIR DE CE LABYRINTHE... TU VEUX L'AIDER ?..

Réponse: DEVINETTE AU PROBLEME

Vincent mit le boeuf dans un clos et s'en vint dans l'autre. Donc 4 pattes et 2 oreilles

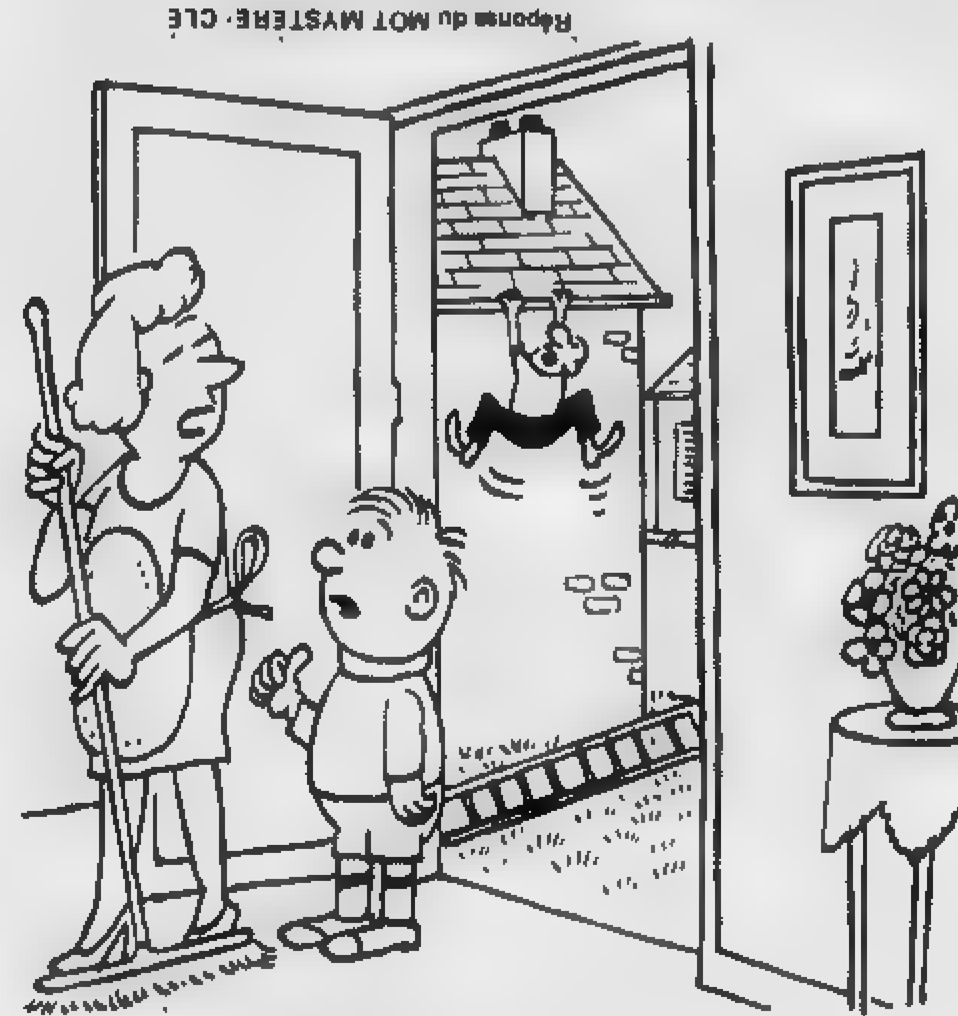


BONS POUMONS

ROBERT FOSTER, ÂGÉ DE 32 ANS, A RÉUSSI À RESTER SOUS 10 PIEDS D'EAU PENDANT 13 MINUTES ET 42.5 SECONDES, SANS RESPIRER. IL S'ÉTAIT "VENTILÉ" PENDANT LES 30 MINUTES PRÉCÉDENTES À L'OXYGÈNE.

CELA SE PASSAIT EN CALIFORNIE, EN 1959.

Réponse du MOT MYSTÈRE: CLÉ



— Maman, j'ai fait tomber l'échelle !
— Bon. Laisse-là, ton père la remettra en place tout à l'heure !

*** COURRIER DE BICOLO ***

Cher Bicolo,

Merci pour les deux jolis cadeaux que tu m'as envoyés. J'ai lu mon livre et je l'aime, et j'ai aussi colorié mon cahier de dessins.

Merci beaucoup.

Rachelle St-Pierre,
Ecole Lagimodière, Lorette

Allo Bicolo,

Je te remercie pour tes livres. Je suis très heureuse. Je considère les pages de Bicolo les plus importantes du journal.

Bonjour,

Martine Lortie, 11 ans
St-Boniface, Man.

mot MYSTÈRE

INSTRUCTIONS :

1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2—Rature ce mot dans ta liste.
3—Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

UN MOT DE 3 LETTRES

T	N	E	R	R	O	T	A	O	N	O	T	A	B	L
N	X	R	U	Z	A	S	B	O	T	T	E	S	A	G
O	U	R	S	M	R	E	E	S	E	L	O	G	I	R
I	O	E	I	C	B	G	E	M	U	A	E	B	E	E
T	D	L	E	E	R	I	D	E	R	R	E	T	C	L
A	C	L	I	U	E	E	L	L	V	M	E	N	A	E
D	F	A	O	E	R	N	A	I	I	T	A	R	L	I
N	L	B	E	A	V	S	V	R	E	C	E	R	G	C
O	E	O	T	D	R	E	C	H	A	U	F	F	E	R
N	U	U	A	U	R	D	R	V	M	Y	L	O	I	U
I	R	E	H	A	I	E	I	U	L	P	O	I	M	E
E	C	U	O	H	C	T	U	O	A	C	C	N	A	L
E	N	A	E	C	O	N	C	L	A	Q	U	E	S	A
M	E	R	E	N	S	O	L	E	I	L	L	E	R	H
R	E	S	U	M	A	F	S	A	L	G	R	E	V	C

arbre
alpe
amie
amuser
azur
bourgeon
bottes
bâton
boue
balle
beau
caoutchouc
claques
chaleur
chaud
climat

ciel
doux
égal
ensoleiller
fonte des neiges
fleur
floc
foin
glace
grêle
hale
hâte
inondation
mare
muer
mer
océan

ours
pluie
rayons
revivre
réveil
rigoles
réchauffer
réel
taon
température
terre
torrent
tête
verglas
vie
vacance

Membre gagnant
No 758 — Paulette Damphouse, 8 ans
St-Joseph, Man.

ATTENTION.. ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club., tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

À chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom. ____________________

Adresse ____________________

____

Code postal ____________________

Ville ____________________

Age ______ Grade ______

suite de la page 7

Joanne Fillion, Colette Trudel, Marie Goertzen, Marcelle Lavallée et Gisèle Ayotte donnèrent un bon rendement du "Frigidaire".

Trois compositions locales furent vivement appréciées: "Hawk", pièce pour piano par Michèle Ayotte, exécutée par elle-même, accompagnée des trois musiciens formant l'orchestre. "Je ne comprends pas", chant de Rena Mae Ayotte, s'accompagnant elle-même à la guitare. Bernice Parent apporta un moment de réflexion en récitant son poème: "Donne ton coeur"; Louise Ayotte au piano fournit un fond musical. "Dans le soleil et dans le vent", soliste Pauline Comeault, fut suivi de "On se dit au revoir" où Jeannine Fillion se joignit à sa soeur Gisèle.

Des remerciements s'adressent à plusieurs personnes qui ont contribué au succès de cette soirée. Les artistes, sûrement, mais aussi les organisateurs: Louise Ayotte, onzième grade, fille de M. et Mme Rhéal Ayotte, et Arthur Rajotte, dixième grade, fils de M. et Mme Raymond Rajotte, tous deux membres d'une des équipes du Comité Culturel Montcalm, inauguré cette année. M. Ronald Valois professeur au Secondaire et coordonnateur du Comité, a su partager sa propre expérience avec ces jeunes. N'oublions pas de mentionner les accompagnateurs: Louise Ayotte, Michèle Ayotte, Lise Desautels et Soeur Agathe Dorge. L'orchestre: Albert et Jean-Marc Lagassé, Ronald Morin, de St-Adolphe. Bravo, Suzanne Goertzen et son équipe pour les magnifiques décors! Les responsables de l'aspect technique, lumière et son, furent Ronald Valois, Gérald Dupuis et Léon Lafond. Merci à tous.

A la fin de la soirée, une gerbe de roses et une boutonnière-oeillet furent offertes à Louise Ayotte et à Arthur Rajotte de la part des artistes au programme.

Félicitations et voeux d'encouragement et de succès pour le prochain projet! ajouté une note spéciale en nous donnant: "Parle plus bas" et "Tideli". Il fallait du "Soleil", suivi d'un air un peu plus mélancolique: "Acropolis, adieu", par Nicole Desautels, Paulette Tessier et Lynne Valcourt ont prouvé que parmi les plus jeunes étudiants, il y a des talents. Suzanne Clément, Marcelle et Nicole Lavallée ont habilement chanté: "Mon enfant". Arthur Rajotte et cinq filles:

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Main — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi
9h à 2h le samedi

Assurances AURÈLE DESAULNIERS — CIS
Pour tout service d'assurances
FEU — VIE — MALADIE
Signalez 233-4051
390, boul. Provencher



avocats-notaires

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone: 256-3047

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau: 942-0131
Résidence: 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél.: 764-0633

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 947-1671

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél.: 957-1491

dentistes

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone: 233-2111

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone: 247-4548

divers

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg Tél. 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

Tél.: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone: 247-7468

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. 775-5807

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements
233-7463

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles.
Prix très raisonnable.
S'adresser en français.
233-7227 247-9675

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE: 247-3319

BETTER DRYWALL and PLASTERING
Réparations modifications
Contactez GÉRARD BOUX
880, av. Lemay, St-Norbert
Tél.: 269-7078

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél.: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

CTC Tél.: 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél.: 247-4351
René André — 256-3340

LES PETITES ANNONCES

garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus · Réparations
Remorquages

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Verendrye
St Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2353

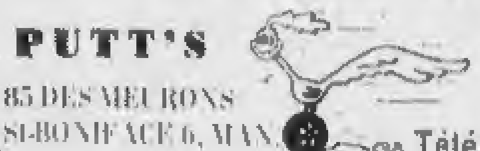
transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.,
ouvert 6 jours par semaine

à vendre

STE-ANNE
Garage de 40' x 54' sur lot de 330' x 200'
Agence TEXACO
Endroit : Route no 12 et chemin Dawson
Très bonne localité
Pour plus de renseignements, composer : 422-5278
M. Ray TÉTRAULT, gérant

Parc Windsor, près école Lacerte. Bungalow de 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle à manger. Age: 15 ans. Prix: $29,900. Composer: 253-0706.
11-591-11 C

St-Malo. Bungalow de 2 chambres à coucher et chambre à toutes fins. 24' x 40'. Très propre. Tapis mur à mur dans 2 pièces et corridor. Maison moderne qui peut être facilement déménagée. Garage: 14' x 24'. Avec lot comprenant système d'eau et d'égouts si désiré. Composer: 1-347-5471.
11-587-13 C

Vaisselier (china cabinet) presque neuf. Payé $335; laisserait pour $175.00. S'adresser à 476, rue Agnes, Winnipeg.
10-573-13 C

Village de St-Pierre. Maison de 4 chambres à coucher. Salle de bain. Garage. Belle localité avec arbres. Pour plus d'informations, composer: 433-7770.
11-586-12 C

Machine à laver électrique : $25.00. Aussi, tondeuse à gazon "Sunbeam" électrique : $30.00. Composer: 233-2189.
11-590-12 C

à louer

Dumoulin et Taché. Chambre avec facilités de cuisine. Au 2e étage. Tranquille. Pour personne d'âge mûr de préférence. $60.00 par mois. Composer: 222-4350 après 6 heures.
11-585-12 C

Près hôpital. Appartement de 2 pièces meublées. Rez-de-chaussée. Entrée et salle de bain privées. Dame tranquille seulement. Libre le 1er juillet. Composer: 247-4241.
10-580-11 C

Appartement de 2 chambres à coucher. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur et poêle inclus. Place de stationnement. Libre. Composer: 233-3209.
11-588-11 C

Maison de 3 pièces non meublées. $90.00 par mois. Libre. Composer: 233-5543.
4-527-JNO

Précieux-Sang. Logis de 3 pièces avec réfrigérateur, poêle, entrée privée et tapis. Aussi, chambre meublée. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Pour homme avec références. Composer: 233-6697.
10-578-JNO

Norwood. Grande chambre sur le devant. Non meublée. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-5178-JNO

Logis de 2 pièces meublées. Salle de bains privée. S'adresser au 457, rue Jeanne d'Arc.
6-542-12 C

Rue De La Morénie. Appartement de 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre. Meublé si désiré. Composer: 247-7197.
11-592-11 C

Norwood. Logis de 3 pièces au 1er étage. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Composer: 775-1439.
10-577-JNO

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille ou personnes qui travaillent. Composer: 943-9024.
11-593-JNO

Chambre avec pension. Pour personne âgée. Composer: 247-5818.
9-567-11 C

Grande chambre non meublée. Réfrigérateur et poêle inclus. Au 1er étage. Facilités de cuisine. Composer: 247-9625.
9-566-JNO

personnel

UNE ENSEIGNANTE A DEMI-TEMPS est à la recherche d'une personne responsable qui aimerait prendre soin d'un enfant d'un an commençant en septembre prochain. Composer: 247-9405.
10-574-JNO

STUCAGE, COUCHE DE BLANCHIMENT ET POSE DE FILS METALLIQUES. Pour estimations gratuites appelez L. Ross: 667-4013.
2-810-JNO

LA MISSION DE MOOSE LAKE, MAN. sollicite le don d'un harmonium de genre ordinaire, c.à.d., avec pédales à pieds et clavier d'au moins 5 octaves. Point nécessaire qu'il soit neuf, mais en bon état. Veuillez adresser comme suit: R.C. Mission, Moose Lake, Man. a/s de l'Archevêché, Le Pas, Man.
11-589-11 C

ON DEMANDE
LA COOPERATIVE DE SAINT-JOSEPH LTEE recherche les services d'un gérant de magasin bilingue pour un Centre agricole. Logis disponible. Bon Salaire. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Etienne Brais, président, La Coopérative de Saint-Joseph Ltée, St-Joseph, Man.
10-575-11 C

ATTENTION
Jeune célibataire catholique, attrayant, âgé de 28 ans, désire rencontrer jeune Canadienne française sincère, de caractère aimable. But: camaraderie, sorties, etc. Possibilité de mariage plus tard si les deux s'entendent bien. Veuillez répondre brièvement, donnant âge, adresse, etc. à: BOITE 583, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
11-583-13 C

on demande

CBWFT
RECHERCHE UN(E)
RÉDACTEUR (TRICE)

FONCTION:
- chargé(e) de rédiger de la copie publicitaire, communiqués, notices, etc.
- recherches sur les émissions, réponses au courrier.
- tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES :
- Diplôme d'études secondaires plus deux ans d'université.
- Dactylo
- Deux ans ou plus dans des tâches semblables ou connexes.

SALAIRE : $7,404 - $11,112 par année.

S'ADRESSER À: R. P. BAYER,
Service du personnel,
Case Postale 160,
Winnipeg, Manitoba

SURVEILLANT DES CAISSES POPULAIRES

LE MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COOPERATIF requiert les services d'un surveillant des Caisses Populaires sous la dépendance générale du surveillant en chef des Caisses Populaires et du directeur d'administration et des Caisses Populaires de la division. Sa fonction sera de faire du travail responsable de comptabilité tout en faisant l'inspection, la vérification et la surveillance des Caisses Populaires au Manitoba. Le candidat devra aussi être en mesure d'instruire les gérants des Caisses Populaires sur la bonne méthode de la tenue des livres et de s'assurer du maintien des exigences de la loi et des règlements des Caisses Populaires.

Le candidat choisi sera diplômé d'un institut de comptabilité (R.I.A., C.G.A. ou l'équivalent). Une connaissance générale de la vérification par ordinateur sera prise en considération.

Les candidats devront mentionner leur expérience se rapportant à l'administration des Caisses Populaires.

Salaire : Jusqu'à $12,060 par année.

Faire parvenir sa demande par écrit, en indiquant le no 501, avant le 18 juin 1973 à :



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

Sollicite des demandes pour les postes suivants:

* Secrétaire-trésorier
* Surintendant

S'adresser au président de la Division Scolaire du Cheval Blanc No 20, C.P. 147, Elie, Man. R0H 0H0

agents d'immeubles

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE

Rue commerciale. Entrepôt. Voûte de 576 pieds carrés incluse. Idéal pour fourreur ou autre genre de commerce. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

ST-BONIFACE

Rue Masson. Maison de rapport de 4 logis. Revenu mensuel: $210.00 plus logis de 4 grandes pièces pour propriétaire. 3plomberies. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.

A LOUER

RUE JEANNE D'ARC

Logis moderne de 3 grandes pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublé. Toutes commodités incluses, sauf le téléphone. Possession: 1er mai.

ST-BONIFACE

Terrain industriel vacant. 100 x 395 pieds. Localité très avantageuse. Possession immédiate. $10,000 comptant. Propriétaire considérerait porter hypothèque sur balance.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

A VENDRE

NORWOOD $25,200

CONSTRUCTION SOLIDE. MAISON EN STUC. 2 CHAMBRES A COUCHER, CUISINE FONCTIONNELLE, BROYEUR A DECHETS, SOUBASSEMENT COMPLET. GARAGE AVEC "GAZEBO". GRAND PATIO A L'ARRIERE. SUR LOT DE GRANDEUR EXCEPTIONNELLE. COUR PAYSAGEE BIEN ENTRETENUE. COMPTANT REQUIS: 10 p.c., BALANCE SUR HYPOTHEQUE.

ROLAND PAILLE: 582-1219
OU
LA TRUST ROYALE: 338-4656

TUXEDO

"Service lots" à vendre. On construira votre maison ou vous pourrez la construire vous-même. Pour plus d'informations, appelez Gérard Pelletier: 334-0112.

PARC WINDSOR

Town House de 2 étages, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE BERRY

Duplex complètement privé. Un logis de 2 ou 3 chambres à coucher au premier, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Garage. Lot: 40' x 125'. Tout près hôpital. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Bungalow de 2 chambres à coucher. Demi-cave. Sur lot de 50' x 120'. Présentement loué à $130 par mois. Prix demandé: $10,900. Pour plus d'informations, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Garage attenant. Cave à la grandeur. Sur lot de 72' x 120'. Tapis mur à mur au salon. Beau grand jardin. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage
Tél.: 942-0481



ST-BONIFACE — Joli bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Plein prix, seulement $13,500

PRES HOPITAL — Bonne maison idéale pour grande famille. 7 pièces, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon. Plein soubassement. Garage. Barbecue pit, etc. Plein prix: $16,900.

RUE NOTRE-DAME — Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. En très bon état. Garage. Plein prix: $16,500.

NORWOOD — Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. En bon état. Près Précieux-Sang. Prix: $12,900.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis: $2,500

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

LOUIS WENDEN
247-9267

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD

120, boul. Provencher

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

WINNIPEG OUEST — Immeubles-appartement de 4 logis. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

WINNIPEG OUEST — Maison de 3 chambres à coucher. 2 étages, sous-sol complet. Véritable aubaine. Comptant requis: $500. Balance: $120 par mois.

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour premières hypothèques. Intérêt de 9 à 9 1/2 p.c.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

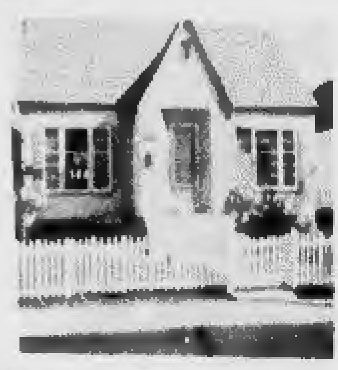


R O U L O T T E "MOBILE HOME" de 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, tapis mur à mur au salon. Porche isolé et chauffé. Plusieurs autres extras. Appelez Claude.



NORWOOD

Belle grosse maison de 3 chambres à coucher. Complètement rénovée. 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. Appelez Claude.



NORWOOD

Maison de 4 chambres à coucher. Belle grande cuisine. Salle de récréation. Garage. En très bon état. Appelez Claude.

NORWOOD

Rue Horace. Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. $18,900. Pour plus de renseignements, appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $17,900

Maison: 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD

Joli petit bungalow très propre, 2 chambres à coucher. Soubassement complet avec chambre supplémentaire et salle de bain de 2 morceaux. Salle de bain complète au 1er étage. Garage double. Patio. Très beau grand lot. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD

Rue Eugénie. Belle grande maison de famille. 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, foyer. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $11,500

Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz et eau chaude. Fournaise achetée en 1970. Brochage pour sécheuse. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE

Duplex "side by side" d'un étage, 2 chambres à coucher dans chaque logis. Soubassement complet. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE — $13,500

Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958

519, ch. Ste-Marie



RUE RITCHOT — ST-BONIFACE — Bonne grande maison — Bonne localité — Pour autres détails, appelez Aimé Fillion: 233-5710 ou Albert Gauthier: 247-4397.

STE-ANNE, MANITOBA — Une demi-heure de Winnipeg — "Split level" — 3 salles de bain — tapis mur à mur — salle de loisir — garage double — Dans nouveau développement — Ne tardez pas — Appelez Léo Grouette: 233-5507.

RUE NOTRE-DAME — Maison de revenu — 4 logis avec $200 de revenu par mois — Prix: $18,800 — Appelez Maurice Péloquin: 233-5630.

STE-ANNE — MANITOBA — Sur chemin Dawson — 3 chambres à coucher — grande cuisine — tapis mur à mur — pleine cave — double garage — lot: 170' x 450'. Appelez Léo Grouette: 233-5507.

ST-CLAUDE — MAN. — 3 chambres à coucher — garage — 1 acre — Prix réduit: $3,500. Appelez Léo Grouette: 233-5507.

ATTENTION GENS DE NORWOOD! J'ai besoin d'une grande maison de 4 chambres à coucher avec 2 salles de bain si possible — Aussi besoin d'une maison de revenu avec possession pas plus tard que le 1er septembre. Appelez Jeanne D'Auteuil: 452-3936.

AV. SADLER — ST-VITAL — Près de la nouvelle école française — Bungalow de 2 chambres à coucher — grande cuisine — Lot: 50' x 223' — Très propre — $2,000 comptant — Appelez Maurice Péloquin: 233-5630.

POSSESSION IMMEDIATE — Bonne maison de 3 chambres à coucher — salle à manger — près magasins et autobus — Prix: $15,500 seulement — Pour cette maison à 2 étages, appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

RUE BERRY — Pas de gazon à couper — 700 pieds carrés — Grand salon — 2 chambres à coucher — fournaise neuve — 2 minutes de l'hôpital St-Boniface — Prix: $11,000 — Taxes: $90.00 — Appelez Jeanne d'Auteuil.

Réjane Lebecque: 667-3263
Maurice Danis: 253-2102
Aline Danis: 253-2102

Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier: 247-4397
Aimé Fillion: 233-5710

Claire Jopling: 253-4770
Léo Grouette: 233-5507
Maurice Péloquin: 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"



Oril TÉTRAULT, gérant de succursale, vous invite à une
MIDNIGHT MADNESS
Équipes de relève et oiseaux de nuit!
Nous sommes ouverts et le café est chaud et frais
CHIENS CHAUDS!!
LIQUEUR DOUCE FROIDE!!
PIZZA POPS!!
RENAULT WINNIPEG
900, av. Nairn Tél.: 667-2473
A une vente spéciale sur voitures neuves et usagées garanties
Financement de banque disponible sur les lieux À 11.96%
sur 36 mois. Pas de paiement à tempérament sur crédit approuvé
Venez nous voir le 14 juin jusqu'à 3h a.m.
Comme exemple:
RENAULT 12
Station Wagon 1973
Plein prix $3,683.00
Épargnez $330.00
Spécial $3,353.00
RENAULT 15
Coupé Sport 1973
Plein prix $3,983.00
Épargnez $362.00
Spécial $3,621.00
Centre de diagnostic tout neuf OUVERTURE BIENTÔT !!!